VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 18 OCTOBRE 1933 — Numéro 21

Adressez toute co[illegible]
"LA LI[illegible]
ABONN[illegible]
Canada [illegible]
Etats-Unis [illegible]
Europe [illegible].00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 517
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Bienvenue à S.E. Mgr E. Yelle, Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface

L'ALLEMAGNE SE RETIRE DE LA LIGUE DES NATIONS

Elle prend cette décision parce qu'on lui refuse d'augmenter ses armements—Le Reichstag est dissous et les élections sont fixées au 14 novembre—Hitler veut montrer que toute la nation est avec lui—La France reste calme

Berlin — L'Allemagne a annoncé officiellement samedi matin qu'elle se retire de la Société des Nations et de la conférence du désarmement. Cette décision a été prise à la suite de plusieurs conférences entre les principaux ministres allemands, parmi lesquels le chancelier Adolf Hitler, le ministre des affaires étrangères, le baron Konstantin Von Neurath et le ministre de la défense, Verner Blommberg.

L'Allemagne a pris cette décision à la suite du refus des alliés de la grande guerre de lui permettre d'augmenter ses armements proportionnellement à ceux des autres pays ou de consentir à réduire les leurs sans délai.

Le Reichstag est dissous

Le président Paul Von Hindenburg a signé un décret dissolvant le Reichstag et fixant au 14 novembre prochain la date des nouvelles élections en Allemagne.

Tous les autres parlements d'Etat sont aussi dissous. Hitler entend montrer au monde que l'Allemagne tout entière approuve sa politique étrangère. La réélection des députés nazis sera interprétée comme une approbation de l'attitude du gouvernement.

Nationalisme militant

Dimanche, le chancelier Hitler a annoncé que l'Allemagne a démissionné de la Ligue des Nations et s'est retirée de la conférence internationale de désarmement parce qu'elle refuse d'être une nation "aux droits de second ordre" et exige "l'égalité et l'honneur".

Le dictateur s'est déclaré résolu à adopter dans les affaires internationales un nationalisme militant qui corresponde minutieusement à son nationalisme militant en politique intérieure.

Hitler a déclaré que le gouvernement et le peuple allemand n'ont pas d'autre désir que "d'aider à mettre fin à l'époque de tragique erreur, de querelle et de luttes regrettables." Il a attaqué le traité de Versailles et maintenu qu'il n'y a "aucune possibilité de conflits territoriaux entre la France et l'Allemagne." Il a ajouté qu'il était lui-même convaincu que les différends séculaires avec la France pouvaient se régler et qu'une réconciliation de ces deux anciens ennemis pouvait s'effectuer.

La France est calme

Paris — Un représentant du ministère des affaires étrangères a déclaré dimanche que le discours de Hitler a redonné naissance aux craintes de guerre, mais que la France est calme. L'acte du chancelier, a-t-il dit, a ressuscité le traité de Versailles.

Dans les cercles officiels on dit que la situation nouvelle a donné une force extraordinaire au cabinet Daladier. Tous les députés parlent d'union nationale pour faire face à une "Allemagne démasquée". La plupart croient une autre guerre inévitable, si l'on ne trouve pas quelque moyen de conciliation.

La presse française, en général, estime que l'attitude de l'Allemagne rend les mains libres à la France en matière d'armements; elle souligne l'importance de la solidarité franco-anglo-américaine.

Un homme politique français dit que la nouvelle que l'Allemagne se sépare de la Société des Nations et de la conférence de désarmement est la plus grave depuis vingt ans. Les ministres s'abstiennent de commentaires.

C'était prévu

Genève — Les chefs de la conférence de désarmement n'étaient pas sans appréhender cette attitude de l'Allemagne. Les délégués allemands demandaient, entre autres choses, le droit de négocier sur une base égale avec les autres puissances représentées. Le Reich prétend qu'on lui a nié le droit de s'armer sur une base défensive, pendant que les pouvoirs voisins s'arment jusqu'à l'extrême limite fixée par les traités. L'Allemagne, dit un représentant du Reich, ne désire pas se réarmer, mais nous désirons simplement une certaine quantité d'armes dont le nombre serait déterminé au moyen de négociations.

Sir John Simon, secrétaire des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, a joué le principal rôle dans l'élaboration d'une résolution en vue d'empêcher l'Allemagne de s'armer sur une base défensive. Il déclare que la résolution représentait les vues de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis.

La conférence du désarmement s'est ajournée au 23 octobre, afin d'étudier certaines mesures nécessitées par la retraite de l'Allemagne.

L'Allemagne est armée!

Paris — La France, pour ne pas laisser d'avantage militaire à l'Allemagne, pourrait publier à la conférence du désarmement à Genève son dossier de preuves que l'Allemagne se prépare depuis des années à la guerre. Ce dossier est jalousement gardé dans un coffre-fort. Le premier ministre Daladier fera les révélations, s'il le faut, mais, vu l'amertume qui résulterait de sa publication, le gouvernement répugne à recourir à ce moyen. On considère que le fait de connaître l'existence de ce dossier secret peut suffire à calmer les ambitions allemandes.

BENNETT CONTRE LE SOCIALISME

Le premier ministre n'a pas foi dans un tiers parti — Une dette écrasante de huit milliards

Saskatoon — Pendant un séjour de quelques heures dans cette ville, le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, a prononcé trois discours où il a notamment parlé de la situation financière du pays et a mis le peuple en garde contre le socialisme.

Peuple ambitieux, prodigue, dit M. Bennett, nous avons emprunté et hypothéqué nos biens au point que nos dettes fédérales forment un écrasant total de huit milliards de dollars. Il est impossible de s'expliquer l'énormité de cette somme. C'est sur les dix millions et demi d'habitants du Canada que porte le poids du service de cette dette. Nous avons joyeusement voté des crédits pour les chemins de fer, pour des immeubles publics et pour des rues. Maintenant, c'est le temps de payer. Pour faire face au problème, on peut continuer de s'efforcer de payer en réduisant les dépenses et estimations d'inventaires. On peut aussi céder à ceux qui disent qu'il faut continuer de dépenser, pratiquer l'inflation monétaire et ne pas tenir compte des anciennes dettes. Cette dernière méthode aboutit à la banqueroute et à la perte du crédit: il faut la rejeter.

Le socialisme

Au sujet du socialisme, M. Bennett a rappelé qu'il y a des lois naturelles que l'homme ne peut pas changer. "A" ceux qui préconisent l'établissement du socialisme dans ce pays, a-t-il dit, je réponds que deux et deux font toujours quatre, qu'on ne peut pas moissonner du blé lorsqu'on a semé de l'avoine. Je crois que l'homme ne se développe complètement que si on le laisse libre d'effectuer son propre salut. L'Etat ne peut diriger l'activité individuelle.

Le premier ministre a exprimé l'opinion que l'existence d'un tiers parti comporte de sérieux inconvénients. Un gouvernement qui n'existe qu'en vertu de l'appui d'un tiers parti n'est pas un bon gouvernement, a-t-il dit. Il vaut mieux se passer du pouvoir que de payer pour l'avoir.

Le gouvernement d'un pays par un parti n'est pas un régime parfait, mais c'est encore le meilleur que nous connaissons. C'est la coordination de vues diverses sous l'autorité d'un parti qui sauvera les pays.

Arrivée de S.E. Mgr Yelle



SON EXCELLENCE MGR E. YELLE, P.S.S.

Le nouveau coadjuteur de St-Boniface arrive à Winnipeg ce matin, à 8 h. 45, gare du Pacifique Canadien. Une brillante réception lui sera faite. Des centaines de diocésains, avec leurs pasteurs en tête, assisteront à son arrivée. Un cortège imposant d'automobiles se formera, pour se rendre de Winnipeg à Saint-Boniface. Les enfants des écoles, sous la direction des huissiers de la cathédrale, s'aligneront le long du Pont Provencher jusqu'à la Cathédrale. Son Excellence dira sa messe vers 9 heures et demie.

Un diner intime réunira les prêtres du diocèse à midi. Dans l'après-midi, Monseigneur sera reçu à l'hôtel de ville par les autorités municipales.

Le programme du reste de la semaine a déjà été donné. La réception des paroissiens de St-Boniface a été fixée à dimanche soir, à huit heures, à l'Académie Provencher.

Dimanche prochain, Son Excellence chantera une messe pontificale et Mgr Jubinville lui présentera les voeux de la population.

Nouvelles Brèves

Edmonton — Hervé Lemay, qui avait envoyé des lettres de menaces à deux marchands de Lac la Biche, auxquels il réclamait $500, a été condamné à deux ans de pénitencier.

Charlottetown, Ile du Prince-Edouard M. James David Stewart, C.R., premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard depuis deux ans, est mort à sa demeure, à la suite d'une maladie de plusieurs mois. Il était âge de 59 ans. Il était conservateur.

Ottawa, — S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, vient de célébrer le 20e anniversaire de sa consécration épiscopale.

Montréal. — Les Clercs de Saint-Viateur viennent d'apprendre la mort du vicaire général de leur institut, le R. P. P.-E. Trézières, décédé à la maison-mère de la communauté à Jette-Saint-Pierre (Belgique), à l'âge de 58 ans.

Toronto. — Le premier ministre de l'Ontario, M. George S. Henry, a formellement annoncé que son gouvernement soumettra au peuple, à la prochaine campagne électorale, un nouveau plan pour la vente de la bière et du vin.

Ottawa. — W.-F. Stephen, ancien secrétaire-trésorier du conseil national de l'industrie laitière et personnage bien connu dans tous les cercles ou associations agricoles, est mort à l'âge de 70 ans.

Ottawa. — La province l'Ontario, avec l'approbation du gouvernement fédéral, aura un programme publique pour aider les chômeurs, pour environ $3 700,000.

Montréal — M. l'abbé Gérard-Ovila Morissette a été ordonné dans l'église de sa paroisse natale, la Nativité, par l'archevêque de son diocèse, S.E. Mgr James Charles McGuigan, archevêque de Régina.

Battleford, Sask., — Deux hommes, déclarés coupables de meurtre, ont été condamnés à mort par le juge en chef J.-T. Brown. Ce sont Steve Bohun, âgé de 19 ans; et William Bahrey, 20 ans. Ils seront pendus le 24 février 1934.

Philadelphie. — La police a arrêté 27 Chemises kaki qui avaient formé le projet de marcher sur Washington pour "installer" le président Roosevelt comme "dictateur".

Ancone, Italie. — Le lieutenant-colonel Cassinelli a établi un nouveau record de vitesse aérienne en faisant 393 milles et demi à l'heure sur un parcours de 100 kilomètres, à bord de son avion.

Tokio — Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que le Japon laisse à la Russie le soin de résoudre elle-même la question des relations des deux pays.

Wyndham, Australie — L'aviateur sir Charles Kingsford-Smith est arrivé en Australie 7 jours, 4 heures et 44 minutes après son départ d'Angleterre. C'est un record mondial. Il y a une différence de 40 heures entre le le nouveau record et le précédent.

Francfort-sur-le-Mein. — Dans une causerie à des industriels du centre de l'Allemagne, le vice-chancelier, M. von Papen, a préconisé l'étatisation des fabriques d'armes comme moyen d'écarter de la politique les influences occultes en matière d'armement.

Bellingham, Washington—Mgr M. W. MacKinnon, vicaire général de l'archevêque de Vancouver, a été grièvement blessé dans un accident d'automobile, en se rendant à l'intronisation de Mgr Shaughnessy, de Seattle.

E.-W. BEATTY ET L'IMMIGRATION

Le président du Pacifique Canadien croit que le Canada peut absorber une immigration modérée

Montréal — M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, déclare à son retour de l'Ouest, qu'il serait le dernier au Canada à recommander quoi que ce soit susceptible d'aggraver la situation économique actuelle. Mais il est d'avis cependant qu'il faut mûrement considérer tout projet d'immigration qui comporte l'établissement de citoyens sur les terres, à condition qu'ils soient appuyés de façon raisonnable.

Personne ne désire d'immigration intense, mais le Canada n'a rien à craindre d'une immigration modérée et régulière pour la culture du sol.

La question d'une immigration modérée, contrôlée et appuyée financièrement, soulève un vif intérêt. Malheureusement il en est qui confondent les données du problème. Nombreux sont ceux cependant qui, sans oublier l'importance de la crise, savent qu'il n'y a réellement pas de rapport entre le chômage et l'établissement sur des terres, de ceux qui, dès le début, subviendront à leurs besoins et ne seront pas une charge pour la communauté. Leurs activités n'auront rien à voir au chômage urbain provoqué par d'autres causes.

"Je serais le dernier au Canada à recommander quoi que ce soit susceptible d'aggraver notre présente crise du chômage, mais je suis certain que le genre d'immigration actuellement prévu et qui comporte l'établissement sur le sol d'hommes qui seraient aidés efficacement et qui subviendraient eux-mêmes à leurs besoins, mérite sérieuse considération. Il ne faut pas oublier que personne ne demande ou attend une immigration intensive, que même la politique la plus modérée demanderait une année ou plus avant d'être mise en pratique, que tout projet établi en 1934 ne pourra être mis en pratique qu'une année plus tard et que nous n'avons rien à craindre d'une immigration faible et régulière d'un petit nombre de gens qui seraient établis sur des terres dans des conditions soigneusement établies pour la protection du pays et des immigrants eux-mêmes.

Une demi-heure catholique dominicale

Le conseil de l'Action catholique de Winnipeg vient de prendre l'initiative d'organiser un programme d'une demi-heure catholique à la radio, de 5 h. 30 à 6 h. du soir. La première émission a eu lieu dimanche dernier. L'orateur pour une première série d'au moins quatre causeries est Mgr Morton, curé de la cathédrale Sainte-Marie. Cette demi-heure catholique est radiodiffusée du poste CJRW qui, bien qu'irradiée de Fleming, Sask., a son studio à Winnipeg.

Toute offrande pour le soutien de cette oeuvre peut être envoyée au Conseil de l'Action catholique, Collège Saint-Paul, Winnipeg.

L'élection partielle de Portage-la-Prairie

Le gouvernement manitobain a fixé l'élection complémentaire de Portage-la-Prairie au 27 novembre et la nomination au 17. Ce siège est vacant depuis l'hiver dernier, à la suite de la nomination de F.G. Taylor comme juge de la cour du banc du roi. Le seul candidat sur les rangs jusqu'à aujourd'hui est W.R. Sexsmith, ancien associé légal de M. Arthur Meighen à Portage-la-Prairie, qui a été choisi par une convention conservatrice. On est sous l'impression que le gouvernement ne présentera pas de candidat et laissera élire Sexsmith par acclamation. Cela ne changera d'ailleurs rien à la position actuelle des partis.

Rome. — Le prince Ludovic Spada-Potenziani a été élu président de l'institut international d'agriculture.

Rome. — M. Mussolini a créé le nouvel ordre du Mérite athlétique pour stimuler la jeunesse italienne à participer aux épreuves internationales.

L'emprunt national a obtenu un grand succès

Ottawa — L'emprunt de 1933 pour la conversion de la dette a été plus que souscrit, et le gouvernement possède des demandes d'achat pour plus que les $225,000,000 qui lui sont nécessaires.

L'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, dit que le succès complet obtenu en cinq jours, au moyen de fonds exclusivement de provenance canadienne, est une preuve évidente et convaincante de la puissance financière du Canada. C'est une preuve de plus de la reprise économique au pays.

LES NOMINATIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Onze groupes politiques sur les rangs—Deux cent-dix-neuf candidats pour les quarante-sept sièges

Vancouver — Deux cent dix-neuf candidats ont été nommés jeudi pour les 47 sièges aux élections de la Colombie-Britannique, qui auront lieu le 2 novembre. Ils se décomposent comme suit par partis:

Unionistes de Tolmie (gouv.)—13
Libéraux—47
Conservateurs—4 (sans appui officiel du parti)
Non-partisans indépendants—38
Co-operative Commonwealth Federation—46
C.C.F. indépendants—8
Indépendants—35
United Front Party—19
Travaillistes—3
Travaillistes indépendants—2
Socialistes—4

Le gouvernement ne présente que treize candidats, mais le premier ministre Tolmie annonce qu'après les élections, il consultera tous les députés qui seront favorables à la formation d'un gouvernement unioniste.

Soixante-treize candidats se présentent comme indépendants et non-partisans indépendants. Trente-huit d'entre eux soutiennent plus ou moins le groupe non-partisan indépendant. Il est difficile d'établir une différence entre tous ces indépendants. La majorité d'entre eux sont d'anciens hommes de parti, la plupart conservateurs, et font la lutte comme indépendants avec l'intention déclarée de décider leur affiliation après le scrutin.

L'association conservatrice de la Colombie-Britannique a décidé de ne pas prendre part aux élections comme organisation. Le parti n'est donc pas officiellement représenté; il y a cependant quatre candidats francs conservateurs.

La campagne libérale a été menée activement sous la direction de T.D. Pattullo presque depuis les dernières élections en 1928 et le parti a un candidat dans chaque circonscription.

La Co-operative Commonwealth Federation, qui se présente devant le peuple pour la première fois, a aussi des candidats partout, sauf dans une circonscription où le candidat travailliste indépendant lui paraît acceptable.

Quatre circonscriptions de Vancouver, qui élisent neuf députés, ont 55 candidats, soit une moyenne de plus de six candidats pour chaque siège. Victoria a 29 candidats pour quatre sièges. Vancouver-Nord, qui menaçait d'avoir douze candidats, s'est contenté de sept.

Un automne très satisfaisant

D'après le dernier rapport du département de l'agriculture à Winnipeg, il reste encore un peu de battage à faire dans le district de Swan River. Ce délai provient d'une récolte abondante qui a mûri plus tard qu'ailleurs.

La température de cet automne a été très satisfaisante. Sauf dans l'extrême sud-ouest de la province, il y a eu presque partout assez de pluie pour faciliter les labours et favoriser les pâturages. Les labours sont bien avancés et les jachères d'été sont en excellent état. Les arrachages de pommes de terre ne sont pas complètement terminés. Elles ont beaucoup grossi durant les mois d'automne, grâce aux pluies favorables et à l'absence entière de gelée en août et en septembre.

BENNETT ET LE PLAN ROOSEVELT

Ce serait folie pour le Canada, pays de 10,500,000 habitants, de vouloir imiter les Etats-Unis

Dans son discours au banquet de la section des jeunes de la Chambre de Commerce, à Winnipeg, M. R.-B. Bennett, a notamment exprimé la conviction qu'un gouvernement canadien qui adopterait, au cours du présent état de choses, une politique analogue au plan de relèvement économique des Etats-Unis, ferait preuve de faiblesse devant le devoir.

Le premier ministre a dit qu'il admire que les Etats-Unis cherchent à abréger la semaine ouvrière et à hausser les salaires, et que leur projet l'intéresse beaucoup. Mais le pays voisin, a-t-il ajouté, a une population de 125 millions, tandis que le Canada ne compte que 10,500,000 habitants: ce serait folie pour celui-ci de chercher à faire comme les Etats-Unis.

L'accord du blé

M. Bennett a parlé des oeuvres de son gouvernement. Au sujet de l'accord international pour limiter la production du blé, il a dit, entre autres choses, que le contingentement des exportations canadiennes à 200 millions de boisseaux donne au Canada, sur le marché mondial, une place un peu plus considérable que celle qu'il y a occupée de 1920 à 1930. Rien ne pouvait être plus encourageant, a-t-il ajouté, que de voir les représentants des pays consommateurs se lever et de les entendre exprimer le désir que la production mondiale soit réduite à la demande, afin que la production rémunère le producteur.

Quant aux hausses que son gouvernement a fait subir aux tarifs douaniers, M. Bennett a déclaré qu'elles ne sont pas irrévocablement inscrites à son programme, mais qu'elles s'imposaient pour protéger l'industrie canadienne et, par suite, pour assurer du travail à des Canadiens.

Les accords de la conférence impériale, a-t-il continué, ont assuré aux tarifs douaniers la place qu'ils doivent occuper relativement au commerce intra-impérial. Le bureau tarifaire récemment institué à Ottawa en vertu de ces accords est chargé d'ajuster les tarifs de manière à faciliter un légitime succès à toutes les industries justifiables de la Société britannique des nations.

M. Bennett a réaffirmé qu'on finira par constater que la conférence économique mondiale n'a pas du tout abouti à un échec.

Les banques centrales

Il a rappelé que la conférence s'est prononcée en faveur de l'établissement de banques centrales et qu'elle a affirmé que l'or demeure l'unique commune mesure pour les règlements internationaux. Il a indiqué comme l'un des principaux actes de la conférence l'approbation que celle-ci a donnée au régime de couverture métallique de la monnaie de papier. Au sujet de la question des banques centrales, M. Bennett a fait remarquer qu'il n'y a à peu près pas d'opérations directes entre le Canada et Londres, en matière de change, et que c'est en somme New-York qui détermine la valeur du dollar canadien relativement à la livre sterling.

Le premier ministre a affirmé que c'est une situation intérieure imprévue qui a empêché les Etats-Unis de s'entendre avec les autres pays pour la stabilisation du change. Les 66 pays représentés à la conférence, a-t-il dit, ont fort bien compris l'attitude des Etats-Unis.

Anderson démissionne, puis est réélu comme chef de son parti

Saskatoon — A la convention de l'association conservatrice-libérale de la Saskatchewan, le premier ministre Anderson a résigné sa position de chef du parti; quelques minutes plus tard, il a été réélu à l'unanimité et au milieu d'un grand enthousiasme.

Ce geste du premier ministre a été motivé par les critiques d'un groupe de "vrais bleus" qui s'objectaient à la nature et à la composition de l'administration provinciale actuelle.

ECHOS D'EUROPE

La Société des Nations a clos sa quatorzième session

Genève — L'Assemblée de la Société des Nations a terminé mercredi sa quatorzième session, qu'elle avait commencée le 25 septembre. Dans son discours de clôture, le président, M. Charles Water, haut-commissaire d'Afrique Sud à Londres, a dit que le monde a rompu les liens qui l'enserraient depuis la guerre et qu'une ère de restauration économique commence. Il a exprimé l'opinion que la paix est assurée si les dirigeants des grandes puissances substituent la générosité à la crainte et au ressentiment.

Une victoire de l'Allemagne quant à la question juive a marqué la dernière séance. La délégation de ce pays a forcé l'Assemblée à biffer d'une résolution un passage qui aurait imposé à l'Allemagne l'obligation de traiter les Juifs comme les autres pays traitent leurs minorités.

Le budget français est de trois milliards

Paris — Une fois de plus, le budget français accusera une augmentation de dépenses, par rapport au budget précédent. Quoique le gouvernement ait réduit d'une quarantaine de millions de francs les prévisions de dépenses, celles-ci restent encore au chiffre respectable de 50,442,000,000, soit au cours du change $3,000,000,000, approximativement.

Cela représente une augmentation de 1,172,000,000 de francs sur le budget de l'an dernier même après les crédits supplémentaires, qui étaient déjà considérables.

On ne connait jusqu'ici que les crédits pour les ministères suivants: guerre, $358,000,000, marine, $165,000,000, air, $120,000,000, affaires étrangères, $17,000,000.

La croix potencée

Vienne — Le chancelier Dollfuss a décidé que le signe de ralliement du "Front patriotique", dont il est lui-même président, sera la "croix potencée" par opposition à la croix gammée.

Cette croix, dont les branches sont en T. de même longueur, avait déjà existé du temps de Mgr Seipel, et avait été remplacée par un autre symbole. Le chancelier Dollfuss la remet en honneur.

Coty perd "Figaro"

Paris — François Coty, parfumeur multimillionnaire qui s'était lancé dans le domaine des journaux quotidiens, il y a quelques années, en fondant l'**Ami du Peuple,** et en achetant **Figaro**, dont il devint le directeur, s'est fait évincer de ce journal.

Il y a quelques années sa femme obtint le divorce et il dut lui payer de fortes sommes. Il publia à ce sujet de sensationnels articles contre la coalition financière qui, disait-il, cherchait à le ruiner à cause de ses campagnes contre le bolchévisme. Une partie des actionnaires du "Figaro" a réussi à lui enlever la direction du journal.

"L'Ami du Peuple", qui paraissait le matin et le soir, ne parait plus que le matin.

Le Souverain Pontife fait son pèlerinage d'année sainte

Rome — Le Saint-Père a fait un pèlerinage d'année sainte à Sainte-Marie-Majeure, mercredi matin. Le commandeur Serafini, gouverneur de la Cité Vaticane, et Mgr Caccia-Dominioni, maître de chambre, l'ont accompagné. La présence du Souverain Pontife a fait affluer des fidèles à la célèbre basilique. La foule a acclamé l'auguste pèlerin.

Daladier se méfie de l'Allemagne

Vichy, — Au congrès du parti radical-socialiste M. Edouard Daladier, président du Conseil de France, a déclaré que son gouvernement était déterminé à défendre le franc contre l'inflation et le sol national contre l'invasion.

"Personne, dit-il, ne conteste à l'Allemagne le droit de vie; personne ne rêve d'humilier ce pays. Mais pourquoi, de l'autre côté du Rhin, entraîne-t-on sans cesse la jeunesse au combat? Pourquoi les déploiements de force militaire? Pourquoi le refus initial de désarmer? Pourquoi vouloir construire des armements coûteux qui devront être détruits si un accord en vue du désarmement est accepté?"

M. Herriot en Russie

Comme on peut bien le supposer, le voyage de M. Herriot en Russie a été truqué par les bolchévistes. Le Journal russe Vozrojdénié, qui se publie à Paris, a reçu de son correspondant de Berlin des renseignements établissant notamment qu'une garde veillait même à ce qu'aucune lettre de personnes inconnues ne fut remise à M. Herriot, et surtout à ce que nul ne pût approcher celui-ci. Dans les usines soigneusement choisies qui lui furent montrées, tous ceux des ouvriers qui n'inspiraient pas une confiance absolue furent éloignés durant la visite de M. Herriot. Tout le personnel, des directeurs aux manoeuvres, reçut des vêtements neufs qu'il endossa pour se présenter devant M. Herriot. Des crédits furent affectés à l'achat de toilettes pour les dames conviées aux réceptions. On sait que lorsque des touristes étrangers vont à Moscou, la police traque brutalement les mendiants et qu'elle retire même sauvagement de leurs mains, pour le jeter dans une fondrière, le morceau de pain qu'ils ont pu subrepticement recevoir d'un voyageur. Plusieurs de nos compatriotes ont assisté à ces spectacles. Mais, sur le trajet suivi par le cortège de M. Herriot, la police a veillé à ce qu'on ne vit même ni mendiants ni enfants abandonnés. M. Herriot avait, dit-on, l'intention de se rendre en avion aux îles Solovetsky où sont les grands camps de concentration des détenus politiques, mais, sur le conseil de l'ambassadeur de France, il n'aurait pas insisté.

Lord Grey intime

On a parlé du goût de lord Grey pour les oiseaux. C'était chez lui une véritable passion. Il avait créé pour eux une sorte de refuge dans sa propriété du Northumberland et ils étaient devenus si familiers avec lui qu'on le voyait souvent se promener dans son parc en portant plusieurs sur sa tête, sur ses épaules. Lord Grey n'écrivit, à l'exception de ses Mémoires, qu'un livre: **La pêche à la mouche**; il préfaça l'ouvrage classique d'Isaac Walton: **Le parfait pêcheur à la ligne.** Lui-même était un ardent chasseur, un grand pêcheur, de truites surtout, et un amateur de canards sauvages, aux habitudes desquels il s'intéressait beaucoup. Pour compléter ce portrait de Lord Grey, ignoré, ajoutons qu'un écureuil entrait chaque matin par la fenêtre de son cabinet de travail et trouvait sur le bureau un petit déjeuner de noix et de noisettes.

Un décret nazi qui cause de l'émoi en Allemagne

Berlin. — Le ministre de la justice vient de publier une note sur le nouveau code pénal nazi, et a fait connaître en même temps le point de vue national-socialiste sur la castration des incurables et sur l'euthanasie, c'est à dire sur la suppression (mise à mort) légale des incurables, ou de toute personne qui n'est pas susceptible de rendre des services à l'État.

Cette note a provoqué une très vive émotion dans tous les milieux religieux d'Allemagne, entre autre chez les catholiques qui ne sauraient tolérer ni la mutilation, ni le droit de supprimer son semblable, même incurablement malade. Malheureusement, avec une presse entièrement muselée, les catholiques ne peuvent faire connaître tous leurs sentiments envers ces procédés et c'est à peine si quelques feuilles ont souligné que le devoir d'un catholique, en pareille occurence, était plutôt de souffrir que de demander la mort, même légale.

Les Elections foxées au 19 Novembre en Espagne. 6

Madrid. — Le président de la république, M. Alcala Zamora, a dissous le Congrès et fixé au 19 novembre l'élection d'un nouveau Parlement.

M. Zamora n'a pas pris cette mesure de son propre mouvement. Il n'a signé le décret l'effectuant que parce que M. Martinez Barrios l'exigeait pour accepter la tâche de former un cabinet.

M. Barrios a réussi à recruter un cabinet ne comprenant aucun socialiste.

Le 19 novembre, les femmes voteront pour la première fois dans le domaine de la politique nationale. On croit que leur participation fera perdre du terrain aux gauches anti-cléricaux.

Les nouvelles cortès se rassembleront le 8 décembre. D'ici là, une commission permanente exercera les fonctions du Congrès.

La garde-robe du prince de Galles

Le prince de Galles s'est probablement montré sous une plus grande variété de costumes que n'importe quel homme vivant. Où qu'il aille il aime porter le costume qui convient. Au Japon, il acheta dans une boutique des habits ordinaires de laboureur et les porta tandis qu'il parlait à un groupe de coolies. Les hommes regardaient plutôt curieusement le costume du prince et S.A.R. pensa qu'ils n'appréciaient guère l'amabilité qu'il voulait leur faire. Il en fut ainsi jusqu'à ce que quelqu'un lui expliquât que certains symboles et signes que le prince avait cru faire partie du costume étaient en réalité le prix et le nom du tailleur.

Les membres de la famille royale, bien que chacun ait ses goûts propres, ont toujours pris le plus grand soin à être corrects.

Ni Sa Majesté, ni le prince ne se permettent d'excentricité de toilette. Le prince passe pour l'arbitre des élégances masculines, mais ce n'est pas avec intention. Ceux qui portent servilement des costumes parce que le prince s'est montré dans des vêtements semblables ne lui sont en rien agréables, il juge que l'on doit se vêtir selon sa personnalité.

Jamais le prince de Galles ne porte l'uniforme, sauf quand les circonstances l'exigent strictement. Lors de son dernier voyage aux Etats-Unis, le prince donna une grande impression de tact aux Américains parce qu'il portait du tweed grossier quand il reçut une députation de vieux serviteurs. Quand le prince visite une grande manufacture ou descend dans une mine, il revêt la tenue appropriée et dans ses rares visites à son ranch canadien, il parait toujours dans la tenue du parfait fermier.

Les princes sont eux-mêmes épouvantés des dimensions de leur garde-robe et ennuyés d'avoir à se changer constamment. Rien ne leur plait davantage probablament, lorsqu'ils sont dégagés de toute obligation officielle, que de pouvoir revêtir des vêtements ordinaires en sachant qu'ils n'auront à en changer que pour le diner.

LE JOURNALISME EST-IL PAYANT?

Et le journal catholique, qu'en pensez-vous?

Et le journal catholique, qu'en pensez-vous?

Ce n'est évidemment pas en conséquence de merveilleux succès financiers que la "Patrie" vient de se vendre à la "Presse". Au cours de l'assemblée qui a suivi la vente, les actionnaires ont même appris que le passif de la compagnie éditrice excède l'actif de $385,315.70.

Ce chiffre suffit à démontrer que la "Patrie", journal pourtant moins gêné que d'autres par son programme, ne pouvait plus voler de ses propres ailes. Peut-on conclure à l'incompétence des administrateurs de la "Patrie"? Nous ne le croyons pas: ils avaient, comme tous les autres éditeurs de journaux, une côte bien raide à monter.

Un homme public jouissant d'une vaste expérience en journalisme affirmait récemment qu'il n'y a pas au Canada, en ce moment, quatre journaux bouclant leur budget par un surplus. Le cas de la "Patrie" semble bien confirmer ce témoignage.

Si toutes les industries, tous les commerces sont lourdement éprouvés par la crise, il n'est pas téméraire d'affirmer que les journaux le sont plus que les autrs entreprises, à cause de la complexité de leurs opérations courantes.

* * *

Surprendons-nous nos lecteurs, en disant que certains journaux devaient souffrir de la crise plus que leurs confrères?

Quand un journal se prive des annonces de cinéma et de théâtre; quand il refuse sa publicité à la bière et à toutes les espèces d'alcool; quand il s'abstient de publier certaines réclames d'une utilité générale douteuse; quand le souci de la solidarité nationale l'amène à réserver ses colones d'annonces aux marchands chrétiens; en d'autres termes, quand un journal s'impose toute une série de lourds sacrifices pour rester fidèle à son idéal hautement social, la tâche de boucler le budget lui est, certes, beaucoup plus difficile qu'aux journaux exploités sans égard aux graves responsabilités inhérentes à l'approvisionnement quotidien d'un peuple en nourriture intellectuelle et morale.

Voilà déjà une première explication de la pauvreté de certains journaux.

* * *

Lorsque le même journal se tient à l'écart du jaunisme: lorsqu'il extirpe de ses nouvelles et de sa littérature légère tout ce qui peut heurter ou ternir les consciences chrétiennes, il s'aliène par le fait même une partie appréciable du public lecteur, qui n'est pas mauvaise, mais qui verse dans une pitoyable et désastreuse légèreté.

Donc, seconde source d'embarras matériels pour un journal conscient de toutes ses responsabilités.

Si vous ajoutez à ces deux catégories d'entraves les obstacles résultant de l'hostilité des politiciens de toute nuance par exemple, la privation de publicité gouvernementale, le sevrage systématique de toute commande d'imprimés (certains journaux ministériels en ont chaque année pour la somme de $200,000 environ), l'accumulation de sots préjugés en vue du boycottage du journal chez tous les partisans, la confusion volontaire et opiniâtre de l'impartialité avec la neutralité politique, l'antipathie des "cousins" trustards qui exercent leur influence tyrannique dans maints gros bureaux de publicité — vous avez une idée de la situation matérielle faite en permanence aux journaux indépendants.

Va sans dire que ses inconvénients restent les mêmes au cours d'un désarroi économique comme celui que goûte le monde en ce moment. S'il y a, dans tout le Canada, trois journaux faisant actuellement leurs frais, ce ne sont sûrement pas des journaux à qui un programme d'édification sociale prohibe l'acceptation de telles et telles ennonces, ce ne sont pas des journaux gênés devant la consciense de leurs lecteurs chrétiens, ce ne sont pas des journaux dont les attitudes, inspirées par un vigoureux sens social, contrecarrent les ambitions des dictateurs économiques. Prétendre le contraire, ce serait enfantin.

* * *

Pourtant, le peuple a besoin de journaux qui ne soient pas de pures industries, des personnes juridiques amorales, qui ne soient pas non plus les avocats acharnés de telle ou telle combinaison d'appétits encadrés dans un parti politique, mais qui, en dépit de leur faillibilité humaine, se dévouent loyalement et sans arrière-pensée au triomphe des intérêts supérieurs de la société.

C'est pourquoi les journaux indépendants — en tête desquels il faut bien placer les organes catholiques —sont disposés à accepter jusqu'au bout, malgré la crise, tous les sacrifices requis par la poursuite, sur un terrain difficile, d'un idéal qu'ils semblent chérir dans la mesure où il leur coûte cher.

D'ailleurs, la crise comporte elle-même une certaine consolation pour les journaux catholiques: jamais, en effet, le public n'a mieux compris qu'aujourd'hui la nécessité d'une presse libre, d'une presse catholique. Les esprits sérieux ne peuvent s'empêcher de réfléchir, devant le bilan de cinquante années de demi-paganisme et de légèreté couronnées, depuis la guerre, par un énervement qui tenait vraiment de la folie.

Les journaux catholiques, que l'on trouvait grincheux, lorsqu'ils criaient: gare! voient aujourd'hui leur pleine justification dans la réalisation de tout ce que leur avait permis de prévoir une fidélité obstinée au sens commun, au milieu d'un siècle trop enorgueilli de son progrès.

Au reste, il faudrait être volontairement aveugle pour ne pas voir que le crédit moral des journaux catholiques a grandi considérablement dans l'opinion publique. Si ce crédit pouvaitse monnayer, la situation des journaux catholiques s'améliorerait vite, même en plein temps de crise économique.

(L'Action Catholique)

Eugène L'HEUREUX

Pourquoi l'homme fume

Comment l'espèce humaine en est-elle arrivée, sans se donner le mot, à ce goût bizarre?

A ce point d'interrogation, voici ce que répond M. Louis Figuier:

"Le tabac est un excitant, c'est un excitant du cerveau; à ce titre, il exerce sur les hommes la séduction, l'entraînement qu'inspire tout excitant agréable. Interrogez un fumeur intelligent et demandez-lui pourquoi il fume. Il dira: mon goût et mon odorat sont très agréablement flattés par la fumée de mon cigare. J'aime à suivre de l'oeil les formes capricieuses que prend la fumée, qui se roule en anneaux ou se déroule en spirales bleuâtres. Le tabac exerce sur mon esprit une influence heureuse; il me calme si je suis agité, me berce vaguement si je suis tranquille; d'autre fois, il excite mon imagination, toujours il endort mes ennuis ou me distrait de mes préoccupations pénibles."

Voilà, sans doute, l'attraction puissante exercée par le tabac par l'homme civilisé.

On a prétendu que l'usage du tabac arrête le développement des facultés physiques et intellectuelles et qu'il engourdit le moral.

Les exemples abondent d'hommes éminents dans les lettres, les sciences et les arts qui sont d'intrépides fumeurs. Par contre, on voit bien des gens qui, pour ne pas fumer, n'en croient pas moins aux tables tournantes ou à la fatalité du chiffre 13. Quoi donc a pu détruire chez eux le sens commun?

Les esprits chagrins ont beau comparer la bouche d'un fumeur à une cheminée d'usine, on fumera; car fumer n'est pas une mode, c'est un besoin.

Chez le fumeur, tous les sens sont en jeu; le toucher, le goût, l'odorat, la vue surtout; car à fumer on n'éprouve de plaisir qu'autant qu'on peut voir la fumée.

On fume, ou par désoeuvrement, ou par ennui ou par lassitude morale, ou par entraînement, ou par amour-propre, ou par goût, ou par genre, ou par nécessité.

Fumer, c'est obtenir une trêve à la tristesse, aux préoccupations irritantes, aux petites misères de la vie; c'est aussi, en matières de travaux intellectuels ou artistiques, se procurer, au moyen d'une surexcitation légère, un développement, une clairvoyance d'idées qui souvent vous fuient; c'est un refuge contre ce qui blesse ou qui choque, contre le mécontentement de soi-même ou des autres; c'est, enfin, une jouissance émanant d'une faible congestion au cerveau, une sorte d'ivresse légère qui caresse les nerfs et les empêche de vagabonder.

Ajoutons que pour le fumeur le tabac est le meilleur baromètre de la santé. L'action nuisible du tabac a été exagérée. A dose modérée, il n'est pas, chez l'adulte, malfaisant pour la santé.

Fumez modérément.

N'allumez jamais votre cigarette, votre cigare ou votre pipe avant qu'un quart d'heure se soit écoulé après votre repas.

Gardez-vous avec soin de fumer du tabac humide.

Entre la pipe, le cigare et la cigarette, rejetez le cigare, et entre la pipe et la cigarette, choisissez plutôt la pipe.

Surtout, ne fumez jamais dans la pipe d'autrui!

L'intelligence d'un chien

Samedi dernier, à minuit moins un quart, on entendit devant la porte principale de l'Hôtel-Dieu de Valence (Espagne), un chien qui aboyait plaintivement. Le médecin de garde, accompagné d'un infirmier, ouvrit la porte. Un chien qui boitait s'approcha péniblement de lui. Le médecin constata qu'il avait une patte fracturée. Il réduisit rapidement la fracture, entoura la patte d'un pansement et le chien partit tout guilleret.

Deux jours après, le chien reparut dans l'antichambre de l'hôpital en montrant sa patte. Le pansement s'était défait. On le renouvela et le chien repartit tout joyeux.

Le médecin qui connait et aime les chiens a dit:

— Je suis maintenant certain qu'il reviendra périodiquement jusqu'à complète guérison.

Voilà un de nos frères "dits inférieurs" qui ne parait pas manquer d'intelligence, n'est-ce pas?

Chaque minute

Voici une rengaine qui fait fureur actuellement aux Etats-Unis:

CHAQUE MINUTE. . .

Un enfant nait;

Deux maris sont tués à coups de revolver;

Trois incendies éclatent;

Quatre jeunes filles quittent la maison paternelle;

Cinq jeunes filles y reviennent;

Six automobiles s'écrasent;

Sept caissiers prennent la fuite;

Huit personnes sont blessées;

Neuf messieurs ont besoin d'une auto;

Dix vendeurs courent après eux.

C'est une statistique qui, comme toutes les autres, n'a que la valeur d'une statistique.

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 18 OCTOBRE 1933 — Numéro 21

Vous ajouterez un fleuron d'honneur et de gloire au siège déjà illustre de Saint-Boniface, Eglise Mère de l'Ouest Canadien.
MGR MELANSON.

LA LIBERTÉ

D'une origine humble mais dont je suis fier: depuis sept générations mes ancêtres labourent le sol canadien.
MGR YELLE.

"PATER MEUS AGRICOLA"

La ville et le diocèse de Saint-Boniface sont en liesse aujourd'hui: Son Excellence Mgr Emile Yelle, le nouvel archevêque coadjuteur, fait son entrée dans la vieille cité archiépiscopale plus que centenaire, où il vient prêter main-forte au vénérable Mgr Béliveau.

Nous nous rappelons tous le concert d'éloges qui s'éleva dans l'Est lorsque le choix du Souverain Pontife se porta sur ce prêtre de quarante ans, peu connu du grand public, mais que la confiance de ses supérieurs avait placé jeune à l'un des postes les plus importants. Les échos des inoubliables fêtes du sacre, dans l'historique église de Notre-Dame de Montréal, résonnent encore au milieu de nous.

Personne n'a pu lire sans émotion les paroles par lesquelles le nouvel archevêque exprimait sa reconnaissance, non seulement aux dignitaires ecclésiastiques qui venaient de l'élever à l'épiscopat, mais encore à tous ceux,—parents, maitres, prêtres,—à qui il devait son éducation première et l'orientation vers le sacerdoce.



Cette allocution nous a révélé quelles hautes qualités du coeur Son Excellence joint aux qualités de l'intelligence. Elle nous a fait comprendre aussi les liens chers et les amitiés précieuses qui rendent plus méritoire le sacrifice de l'éloignement du pays natal. Nous y avons admiré comment, sans être jamais venu à Saint-Boniface, Mgr Yelle en a déjà pénétré l'histoire intime, "une histoire remplie de zèle héroïque, de charité apostolique, de combats miraculeux où les blessés ne sont pas des vaincus."

* * *

Mgr l'archevêque coadjuteur a terminé par ces mots qui ont produit une grande impression sur ses auditeurs:

"De mon passé et de mon avenir, j'ai voulu mettre la synthèse dans mes armoiries et ma devise. D'une origine humble mais dont je suis très fier: depuis sept générations mes ancêtres labourent le sol canadien; d'une famille religieuse à qui je dois tout ce que je suis comme prêtre, j'irai sous l'égide de Marie vers les plaines de l'Ouest où s'épanouissent comme autrefois sous le regard du Maître les moissons blanchissantes; j'irai travailler à la moisson des âmes dans un sentiment de filiale confiance en Celui qui est le Maître du champ de culture, le céleste vigneron de qui dépendent et le travail du semeur et la croissance de la moisson. . ."

Tout commentaire ne saurait qu'affaiblir cette fière et noble déclaration. Mgr Yelle a choisi comme devise le mot de Jésus: *"Pater meus agricola, — Mon père est un agriculteur."* Ses armoiries, très simples, portent le *Maria* de Saint-Sulpice et une gerbe de blé.

La paroisse rurale a toujours été pour le Canada français la grande réserve de forces spirituelles. C'est de là que sont sortis presque tous nos chefs, ecclésiastiques aussi bien que politiques et intellectuels; mais ce n'est que tout récemment, peut-on dire, — et sous la pression de la crise actuelle, — que l'on se reprend à voir dans la fidélité au sol l'une des garanties de notre survivance nationale et de notre restauration économique. Le problème agricole, tel qu'il se présente aujourd'hui, intéresse au plus haut point notre vie religieuse et sociale. Cette dernière ne peut se développer, même simplement se maintenir, si notre peuple, en grande majorité vivant du travail de la terre, ne réussit pas à tirer une rémunération suffisante du fruit de son labeur. Aussi, prêtres et évêques comprennent-ils que leurs efforts doivent s'unir à ceux des autorités civiles et à toutes les bonnes volontés pour combattre le malaise dont nous souffrons.

* * *

Son Excellence Mgr Béliveau fut le premier, croyons-nous, dans la hiérarchie épiscopale, à porter une attention sympathique aux travaux et à l'économie générale de la ferme. Cela remonte à plusieurs années déjà. Ses études et ses observations l'avaient conduit à voir un danger sérieux dans la méthode de culture surannée des Franco-Manitobains. Il mit tout en oeuvre pour les éclairer et eut la consolation de voir son initiative couronnée d'un certain succès. Quelques-uns s'étonnaient parfois de le voir attacher beaucoup d'importance à des questions d'ordre purement matériel. Sa réponse était exactement celle qui parait toute naturelle aujourd'hui: pour vivre et progresser, la religion a besoin de s'appuyer sur une population qui jouit d'un minimum d'aisance et de stabilité; si nos cultivateurs se ruinent, notre vie religieuse et nationale sera la première à en souffrir.

La Providence est bonne pour le diocèse de Saint-Boniface: à son archevêque fervent ami de la terre, que les forces ont trahi, elle envoie un jeune coadjuteur en pleine communion d'idées avec lui, — dont *le père est un agriculteur*, et qui s'en fait gloire.

Au nom de la ville et du diocèse, la *Liberté* souhaite la plus cordiale bienvenue à Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque d'Arcadiopolis et coadjuteur de Saint-Boniface.

Donatien FREMONT.

Plus-value des recettes fédérales

Ottawa — On note une augmentation sensible dans les revenus fédéraux de la première semaine d'octobre. Le ministère des finances fait savoir que cette augmentation se chiffre par $2,370,000, et qu'elle est due, très probablement, à la reprise des affaires dans le pays. Le presque totalité de l'augmentation enregistrée provient du chapitre de l'accise, dont le total se monte à $7,063,000 soit $2,213,000 de plus que l'année dernière.

Les recettes de douanes montrent une augmentation de $24,000 avec un total de $1,495,000, l'impot sur le revenu montre une plus-value d'un quart de million.

Si la taxe indirecte a donné des excédents, par contre les droits directs marquent une diminution, avec $118,000 de moins.

Diminution du coût de la vie

Ottawa. — Les chiffres publiés par le bureau de la statistique montrent que le coût de la vie a diminué au Canada durant le mois de septembre. Les baisses ne sont que fractionnelles, mais elles atteignent un nombre assez considérable de produits, particulièrement ceux d'alimentation.

Ne prenez pas l'envie de manger pour mesure de votre appétit.

FRANKLIN.

Pour le Collège

Nous tenons à attirer l'attention de nos lecteurs sur un *"Appel discret en faveur de notre Collège"* que l'on trouvera dans la page de Saint-Boniface.

La *Liberté* a déjà eu l'occasion de faire connaître au public la situation difficile dans laquelle se trouve la grande institution d'enseignement dont nous sommes justement fiers. Cette situation ne saurait surprendre personne, étant donné la crise que nous traversons. Elle est dans l'ordre naturel des choses; mais notre devoir n'en est pas moins de faire tout ce qui dépend de nous pour y porter remède.

L'oeuvre de l'enseignement classique est trop essentielle pour la laisser péricliter. Les Révérends Pères Jésuites s'imposent de lourds sacrifices pour faire face à des difficultés financières qui se prolongent et deviennent de plus en plus lourdes. Qui d'entre nous refuserait de leur donner un petit coup de main, sans qu'il lui en coûte beaucoup?

Voici une belle occasion qui se présente. La Palestre Nationale de Montréal organise une nouvelle loterie dont la popularité égalera les précédentes. L'A.C.J.C. veut bien consentir à ce que la moitié des recettes réalisées au Manitoba soit versée au Collège de Saint-Boniface. Pour répondre à ce geste généreux, il ne nous reste plus qu'à encourager une loterie qui offre d'ailleurs des prix très alléchants.

A travers toute la province, les bourses les plus modestes vont avoir la facilité de faire quelque chose pour une belle oeuvre de chez nous. Tous voudront prendre part à cette souscription populaire. Elle ne ruinera personne. Pour le personnel du Collège qui se dévoue sans compter, elle sera une aide matérielle, une marque de gratitude et un encouragement.

D.F.

Devoir social de la charité

Le 8 octobre, la voix du cardinal Villeneuve a été entendue, dans tout le pays. Le primat de l'Eglise canadienne s'adressait non seulement aux catholiques mais à tous les citoyens du pays, à quelque religion qu'ils appartiennent, en faveur des pauvres.

Cette importante allocution a été irradiée du palais cardinalice par la Commission canadienne de la Radiodiffusion; mais à Winnipeg, le CKY n'a pas daigné interrompre le prêche dominical d'un ministre presbytérien pour donner l'air au cardinal. Voici de larges extraits de son discours:

"Je viens, ce soir, faire entendre à tous les fidèles du pays et à tous mes compatriotes l'appel du pauvre, par la voix des diverses sociétés de charité privée de tout le Dominion. "Récemment, dans une lettre à mes diocésains, signalant entre toutes l'oeuvre de la S.-Vincent-de-Paul, je le proclamais ouvertement: "Personne, surtout en ces temps d'indigence plus commune, n'a le droit de mépriser le pauvre ni de l'oublier. Que celui qui mange son pain pense à celui qui n'en a pas. Qu'il craigne d'encourir le châtiment du Seigneur s'il ne le partage point. Que la colère qui gronde l'incline à calmer par des dons et des paroles charitables l'exaspération des malheureux."

La générosité du peuple canadien

"De tout temps, l'exercice de la charité privée a été l'un des traits remarquables du peuple canadien.

"Naguère, évêque de Gravelbourg, j'éprouvais pour mon compte personnel et celui de mes ouailles affligées de la Saskatchewan, la profondeur des sentiments de généreuse charité de mes compatriotes de l'Est comme de l'Ouest.

"L'évolution prodigieuse des services des secours dus à l'Etat, dans notre société moderne, était toutefois sur le point de faire oublier non seulement le devoir mais la noble joie de la bienfaisance et de la munificence privée. On pensait que des taxes sur la richesse supprimeraient le spectre de la pauvreté.

"Sagesse trop courte, que la crise mondiale vient de démolir péremptoirement. Bénissons-en, du reste, la Divine Providence pour les sentiments qu'elle empêche ainsi de s'éteindre dans l'âme humaine. Que la machine de l'assistance de l'Etat continue sans doute de fonctionner, afin de réduire des indigences trop nombreuses qui dépassent les moyens individuels, mais que le pauvre continue aussi de sentir le coeur des plus fortunés battre de compassion sur sa détresse, et que le monde chrétien reconnaisse toujours, selon Bossuet, l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise de Jésus-Christ.

La nécessité de l'aumône

Il faut donner au pauvre, en raison de cette tendresse que la nature a mise au coeur de l'homme pour son semblable et que l'Evangile a élevée à la hauteur d'un devoir chrétien et d'une béatitude surnaturelle: Bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde.

"Il faut donner aux pauvres, parce que, dans les desseins de la Providence, ceux qui possèdent ne sont point exempts d'hypothèque sur leurs biens en faveur de ceux qui n'en ont point. Ils sont riches moins pour conserver des trésors ou s'assurer des jouissances égoïstes que pour être les distributeurs et les agents de la munificence du Créateur envers tous les hommes. Tel est le système chrétien. Il ignore la violence et les révolutions. Mais dans la justice et la paix, il assure l'ordre social de la vie de tous.

"Il faut donner aux pauvres, enfin, parce que peut-être, en ces années de spéculations hardies et d'entreprises complexes, il n'est pas sûr que nos bourses ne se soient enrichies à même le sou du pauvre. Plusieurs se répandront en murmures contre le Sauveur descendu chez un riche et un pécheur, à moins qu'ils n'entendent la parole de Zachée: "Seigneur, voici que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je lui rends quatre fois autant." — "Aujourd'hui, reprendra le Maître, en arrêtant sur Zachée son regard, le salut est entré dans ta maison."

Le salut par la charité

"C'est par la charité que le salut rentre non seulement dans les foyers mais aussi dans les sociétés.

Confiance, chers indigents. Votre rôle est de ramener ainsi le salut au monde. Selon le conseil de Sa Sainteté Pie XI, "élevez-vous jusqu'à la divinité sublime de la croix du Christ, qui a sauvé l'humanité par la souffrance".

* * *

"Et vous, riches ou moins pauvres, donnez pour être heureux et être sauvés. Le bonheur c'est d'en donner, a dit un penseur chrétien. Pensez à ceux que l'hiver menace, aux pères et mères dont le coeur est serré, aux enfants qui ont faim ou qui sont nus, aux malades, aux vieillards, aux orphelins, aux délaissés que la misère ronge au coeur. Soyez-leur un rayon de céleste espérance, en cette terre trop ingrate. Ils seront votre gloire et votre couronne, au jour des éternelles rétributions."

Ravisseurs emprisonnés pour la vie.

Oklahoma City — Le bandit notoire George Kelly, et sa femme, Kathryn, tous deux trouvés coupables d'avoir participé à l'enlèvement du jeune millionnaire Urschel, ont été condamnés à l'emprisonnement pour la vie. C'est la punition maxima prévue par la nouvelle loi Lindbergh, adoptée à la suite de l'épidémie d'enlèvements qui sévit depuis une couple d'années aux Etats-Unis.

Six des neuf personnes trouvées coupables d'avoir trempé dans l'enlèvement de Urschel ont été condamnées à la prison pour la vie et deux d'entre elles — Harvey Bailey et Albert Bates — sont déjà rendus au pénitencier de Leavenworth.

Mme Ora Shannon, mère de la femme Kelly, et son mari, R.G. Shannon, ont aussi été condamnés pour la vie.

Le roi des cireurs de bottes

Les Etats-Unis nous ont habitués à ces histoires de rois du "chewing gum" ou du homard en boites, qui avaient débuté comme garçons de café ou ramasseurs de balles de tennis.

Celle de M. Pietro Ieraldi, qui vient de mourir à New-York, est encore plus extraordinaire. En effet, tandis que tous ces milliardaires américains avaient changé de métier pour faire fortune, M. Ieraldi, lui, s'était enrichi en demeurant toujours dans la même profession.

Arrivé à New-York, en 1896, avec un demi-dollar en poche, il s'était établi cireur de bottes dans la gare Grand Central. Quelques années plus tard, il obtint l'autorisation d'ouvrir dans la gare une boutique qui ne cesse de s'agrandir. Il laisse aujourd'hui à ses héritiers une fortune évaluée à plusieurs millions.

Voilà de quoi faire rêver les dix ou douze millions de chômeurs des Etats-Unis.

CHRONIQUE MUSICALE

Le concert de Lily Pons

En écoutant chanter Lily Pons, on découvre toutes les raisons qui font du chant un délice. Car pourquoi chante-t-on? Pour évoquer de la beauté, pour exprimer en harmonies tous les frémissements du coeur, toutes les sensibilités qui s'émeuvent en nous. Et c'est bien ce que traduisait la voix de Lily Pons lundi soir. Voix d'une pureté de cristal, légère et claire comme celle des oiseaux, vibrante en même temps de tous les battements de la vie.

Nous ne pouvions nous empêcher de faire un rapprochement avec Galli-Curci, dont la voix d'oiseau est également impeccable, musicale, magnifique, mais à qui il manque ce sentiment de sincérité et de simplicité qui satisfait l'âme et produit l'émotion. L'insaisissable, le charme mystérieux qui anime les paroles en même temps que la mélodie, le je ne sais quoi de divin qui remue le coeur, il y a de tout cela dans l'art évocateur de Lily Pons. Au sortir du concert, un admirateur traduisait ainsi ses impressions; "Galli-Curci, c'est une voix d'oiseau, Lily Pons, c'est une voix de femme!"

Quelles sont les pièces que nous avons le plus goûtées au cours de ces deux heures d'enchantement? Toutes! Naturellement, le public a applaudi davantage les numéros où la géniale artiste déploya toutes les merveilles de son art dans des trilles et des vocalises éblouissants: "Lo, Hear the Gentle Lark", "Caro Nome", "Una Voce poca Fa". Mais les chaudes inflexions, les fines nuances de son timbre pétri de lumière dans les deux pièces de Rimsky-Korsakov; "Tu vois là-bas" et "La Rose et le Rossignol", nous ont particulièrement ravie.

D'un physique charmant et gracieux, réflétant l'enthousiasme intense de la vie, Lily Pons est de ces élus qui ont reçu le "don", cet élan magnifique qui, seul, peut porter aux régions si hautes où plane l'art pur.

Le concert de lundi soir fut l'une de nos plus belles impressions musicales.

L'accompagnateur, Herbert Carrick, a joué en "virtuose" un Nocturne et une Valse de Chopin. Ses accompagnements ont été discrets et précis. M. Henry C. Woempner s'est fait entendre dans deux pièces à obligato de flûte.

La grande salle de l'auditorium était remplie à sa pleine capacité par un public enthousiaste. M. Fred Gee peut être fier de ce début de saison musicale.

P.S.A.

Un nouveau genre d'exécution

Dans l'Etat de Nevada (Etats-Unis), on vient d'expérimenter une nouvelle manière d'envoyer les condamnés à mort dans l'autre monde. C'est un certain James Miller qui a eu l'honneur de l'inaugurer.

James Miller a été assis, en plein air, au milieu d'amandiers en fleur qui répandaient une odeur enivrante, sur un siège sous lequel on avait placé un sceau aux trois quarts rempli d'acide sulfurique dans lequel on jeta quelques comprimés de cyanure de sodium. James Miller fut asphyxié sans s'en apercevoir, avec une rapidité extrême.

En quatre secondes, a déclaré le docteur, après examen du cadavre.

Ce genre d'exécution va être probablement adopté par d'autres Etats.

Mais quand les amandiers ne seront pas en fleurs — car ils ne le sont pas d'un bout à l'autre de l'année — est-ce que le condamné à mort obtiendra un sursis jusqu'à la belle saison?

Le café

C'est grâce à un espion que nous avons le plaisir, chaque jour, de boire notre café.

Le café était inconnu en Europe vers 1683 quand les Turcs abandonnèrent Vienne. Mais en s'en allant ils firent don à un Polonais, nommé Kolsicki, espion à leur service, de quelques sacs contenant des grains bizarres dont ce dernier connaissait l'usage. Il savait que les Turcs en faisaient une boisson délicieuse.

Il ouvrit aussitôt à Vienne un établissement à l'enseigne de la "Bouteille bleue", où il débitait du café. Son succès fut considérable. Du matin au soir il y avait foule. Kolsicki réalisa une très belle fortune. Il vécut jusqu'à un âge très avancé et jouissait d'une grande considération.

C'était l'homme qui avait fait connaitre le café aux Viennois!

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Douze sénateurs à nommer

Le Devoir (Georges Pelletier)

Le gouvernement fédéral ne se hâte pas de remplir les douze vacances qu'il y a au Sénat. L'on a calculé que si le Sénat restait avec 84 membres au lieu de 96, il économiserait, rien qu'en indemnités parlementaires, $48,000 par année,— sans compter les autres frais de tous genre. La constitution prévoit néanmoins qu'il doit y avoir 96 sénateurs et tant qu'on ne l'aura pas amendée, le gouvernement devra remplir les douze vacances présentes. Un quotidien de l'Ouest prétend que si elles ne se comblent pas vite, ce serait parce que la moitié au moins des nouveaux sénateurs doivent être choisis parmi des députés aux Communes et que dans ce cas, il faudrait tenir des élections partielles afin de les remplacer à la Chambre. Or, dit-il, le cabinet ne veut d'élections partielles que le moins grand nombre possible, par suite des répercussions que le résultat de ces élections pourrait avoir parmi la masse des électeurs, un an à peu près avant la date probable de la prochaine bataille générale. C'est une explication qui en vaut une autre; mais il y a tant de candidats aux sièges vacants au Sénat que cela aussi peut expliquer l'attitude d'expectative du gouvernement; — ou du moins, cela lui fournit le prétexte commode pour ne pas se hâter outre mesure.

Remuons-nous

Le Bien Public (Abbé Albert Tessier):

Des éveilleurs d'énergie poussent notre race à opérer un redressement. Ils tentent d'insuffler à notre âme engourdie, désorientée, une vie plus ordonnée, plus consciente! Malgré tant d'indices décourageants, ils ne désespèrent pas d'éveiller la masse, de l'amener à prendre conscience de ses responsabilités, à mettre dans ses actes des préoccupations nationales.

Il y a si longtemps que nous nous laissons vivre, que l'emphase des formules creuses a tué la notion du patriotisme concret, que le mot même de patrie n'évoque aucune image précise, qu'il est à craindre que l'indifférence où notre race est tombée ne soit pas près de se muer en vie nationale intense.

Cette oeuvre de redressement sera longue. Elle se réalisera cependant si nous voulons cesser de toujours nous en remettre à autrui pour exécuter le travail qui s'impose. Pendant que les grands chefs lancent les mots d'ordre généraux, nous avens, chacun dans notre sphère, le devoir de faire écho à leurs directives.

Les Etats-Unis et le désarmement

Ottawa Journal:

Il y a quelques mois à peine, M. Roosevelt adressait aux chefs de peuples une claironnante invitation au désarmement; mais cette semaine, quand l'Angleterre a pressé les Etats-Unis, dans l'intérêt de la conférence de Genève, d'ajourner l'exécution de leur programme de construction de croiseurs, pour lequel ils ont voté $238,000,000, les Etats-Unis ont répondu bien haut: Non.

Que penser d'un illogisme aussi flagrant?

Depuis des années les Etats-Unis prêchent le désarmement, reprochent ses armements à l'Europe. A maintes reprises Washington a dit à l'Europe qu'en dépensant moins pour l'armement elle pourrait payer ses dettes, et M. Hoover, dans un de ses derniers manifestes présidentiels, déplorait que le cliquetis des armes continuât de se faire entendre dans les pays d'Europe. Néanmoins, durant tout ce temps, et malgré les sermons des hommes politiques américains sur la folie des armements et la nécessité de la paix, les Etats-Unis ont poursuivi sans répit, pour leur propre compte la création d'une des marines les plus puissantes du monde. A l'heure actuelle ils sont, après le Japon, le pays qui pousse le plus activement sa construction et ses dépenses navales.

Nos voisins sont parfois difficiles à comprendre. Une semaine ils réclament la stabilisation des monnaies et la semaine suivante ils rendent eux-mêmes cette politique impossible. Ils parlent de réciprocité commerciale avec le Canada et aussitôt ils adoptent des mesures qui sont autant d'obstacles à la réciprocité. Eux qui prêchent le désarmement, ils refusent de renoncer, dans l'intérêt du désarmement, à un vaste programme d'armement naval. Qui nous dira donc ce que veulent nos puissants voisins, ou ce qu'ils croient vouloir, d'un jour à l'autre?

Politique et religion

Regina Leader Post:

Monseigneur Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, prémunit les Catholiques Romains contre le mouvement C.C.F. "Ce qui m'afflige surtout", dit-il, "c'est qu'il y a des catholiques qui se laissent prendre à leurs amorces, qui croient facilement aux promesses des porte-parole de la C.C.F. Ces messieS, ces sauveurs ne feront rien autre chose que de nous plonger un peu plus dans la misère. Leur système a fait faillite en Australie et en Nouvelle-Zélande. Comment pourrait-il réussir dans notre pays?"

Cet avertissement de Monseigneur Gauthier peut faire dire que c'est ici un cas où l'Eglise s'ingère dans la politique, alors qu'elle devrait s'en tenir à la religion. Il est cependant bien difficile quelquefois de dissocier la religion de la politique. Il arrive que les problèmes de l'une soient aussi ceux de l'autre. Le chômage a sa répercussion sur les moeurs et, ainsi, intéresse directement l'Eglise.

Si un ecclésiastique estime sincèrement que tel mouvement politique est dangereux, peut-on le blâmer de le dire ouvertement et de précautionner ceux dont il est le chef spirituel? L'adjuration que Monseigneur Gauthier adresse aux catholiques romains de méditer sérieusement avant de donner leur appui au socialisme, devrait pousser tous les Canadiens à réfléchir profondément avant de donner leur support à un élément politique quelconque.

Les vingt archevêques et évêques Sulpiciens

Nous trouvons la note suivante dans le "Devoir":

L'élévation à l'épiscopat de M. Emile Yelle, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Montréal, remet à l'ordre du jour la liste des Sulpiciens devenus évêques. On y remarquera que la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice a fourni à l'Eglise un cardinal, 5 archevêques et 14 évêques.

Voici cette liste où sont indiqués par ordre chronologique leurs noms, la date de leur sacre et le lieu de leur siège épiscopal:

1o Mgr Louis-Armand de CICE, 1701, vicaire apostolique de Siam et du Japon;

2o Mgr Pierre-Herman DOSQUET, 1725 4e évêque de Québec;

3o Mgr Benoit-Joseph FLAGET, 1810, 1er évêque de Bardstown;

4o Mgr Louis-Guillaume DUBOURG, 1815, archevêque de Besançon;

5o Mgr Ambroise MARECHAL, 1817, 3e archevêque de Baltimore;

6o Mgr Jean-Baptiste DAVID, 1818, 2e évêque de Bardstown;

7o Mgr Jean-Jacques LARTIGUE, 1820, 1e évêque de Montréal;

8o Mgr Jean DUBOIS, 1826, 3e évêque de New-York;

9o Mgr Guy-Ignace CHABRAT, 1834, 3e évêque de Bardstown;

10o Mgr Simon-Gabriel BRUTE (de Rémur), 1834, 1er évêque d'Indianapolis;

11o Mgr Samuel ECCLESTON, 1834, 5e archevêque de Baltimore;

12 Mgr Jean-Joseph CHANCHE, 1841, 1er évêque de Natchez;

13o Mgr Patrick PHELAN, 1843, 3e évêque de Kingston;

14o Mgr François-Marie-Armand de CHARBONNEL, 1850, 2e évêque de Toronto.

15o Mgr Pierre-Adolphe PINSONNAULT, 1856, 1er évêque de London;

16o Mgr Augustin VEROT, 1858, 1er évêque de Saint-Augustin, Floride;

17o Mgr Michael-Joseph O'FARRELL, 1881, 1er évêque de Trenton;

18o Son Eminence Mgr Jean VERDIER, 1929, archevêque de Paris;

19o Mgr Emile YELLE, 1933, archevêque d'Arcadiapolis, coadjuteur de Saint-Boniface.

(Signé) Laurent CHARRON, ptre, 2105, rue Centre, Montréal.

Je ne sais pas comment on peut se dispenser d'honnêteté et de propreté, quand il ne faut qu'un coup de chapeau pour être honnête, et un verre d'eau pour être propre.

HENRI IV.

* * *

Que la terre soit meilleure parce que j'ai vécu.

STANLEY.

* * *

L'espérance est un emprunt fait au bonheur.

RIVAROL.

* * *

Les convenances se sentent et ne se démontrent pas.

CHESNELONG.

* * *

SAINT-BONIFACE

Arrivée de S.E. Mgr Yelle

Le nouveau coadjuteur de St-Boniface arrive à Winnipeg ce matin, à 8 h. 45, gare du Pacifique Canadien. Une brillante réception lui sera faite. Des centaines de diocésains, avec leurs pasteurs en tête, assisteront à son arrivée. Un cortège imposant d'automobiles se formera, pour se rendre de Winnipeg à Saint-Boniface. Les enfants des écoles, sous la direction des Suisses de la cathédrale, s'aligneront le long du Pont Provencher jusqu'à la cathédrale. Son Excellence dira sa messe vers 9 heures et demie.

Un dîner intime réunira les prêtres du diocèse à midi. Dans l'après-midi, Monseigneur sera reçu à l'hôtel de ville par les autorités municipales.

Le programme du reste de la semaine a déjà été donné. La réception des paroissiens de St-Boniface a été fixée à dimanche soir, à huit heures, à l'Académie Provencher. Dimanche prochain, Son Excellence chantera une messe pontificale et Mgr Jubinville lui présentera les voeux de la population.

Retour de Mgr l'Archevêque

S.E. Mgr Béliveau est revenu de l'Est mercredi dernier. Il s'est déclaré enchanté de son voyage. Il a assisté au sacre de son nouveau coadjuteur, puis a visité la province de Québec et a enfin assisté à la réunion de l'épiscopat canadien. Monseigneur a visité Ste-Anne de Beaupré, le Cap de la Madeleine, Valleyfield et Louiseville.

A l'archevêché

La nouvelle de la mort de Madame Napoléon Boulet, est arrivée à l'Archevêché. M. Boulet était absent dans l'Est, mais a pu arriver pour les funérailles. Monseigneur Jubinville est allé assister aux funérailles de Madame Boulet, à Dunrea.

Nos bien vives sympathies à M. l'abbé Boulet et à sa famille.

Cercle local de l'Association d'éducation

Vendredi soir dernier, tel qu'annoncé, le tirage des billets donnait lieu en même temps à une soirée récréative organisée par le Cercle local. Merci à M. Prénovault qui avait bien voulu s'en charger, merci également à tous ceux qui ont contribué à nous faire passer une couple d'heures fort agréablement. Ce sont Mlles Jeanne Croteau, T. Lavoie, Geneviève et Florence André, Yvette Gaudette, de l'Academie St-Joseph, Mlle Marie Boivin et Cécile Toupin, MM. David Bélanger, F. Paquin, N. Gauvreau, C. Ratigliatti (et sa soeur Léandra), Stevens et F. Kave, de l'institut Collégial Provencher; MM. Guyot et Plante, dans le "Mariage par téléphone", et M. Bernard Goulet qui nous a lu d'une façon délicieuse un conte de Louis Fréchette.

Le Cercle local remercie particulièrement l'ex-président M. Armand Pambrun qui s'est occupé activement, et jusqu'au bout, de cette belle initiative; le corps enseignant qui a collaboré à son succès, et aussi tous ceux qui l'ont encouragée en accueillant généreusement solliciteurs et solliciteuses. On le sait déjà, cette rafle avait pour but de fournir des livres de classe aux enfants pauvres du district scolaire de St-Boniface. En y ajoutant les recettes des deux séances du 13 octobre, elle rapportait le montant appréciable de $415.60, dont il faut soustraire, bien entendu, le montant en jeu, et le coût d'impression des billets mis en circulation.

Les heureux gagnants sont: G. de Cruynaere, 435 Aulneau, $50.00; Justin Richard, 37 Lawndale, $25.00; A. J. Gaillard, 668 Taché, $10.00; Mme E. Normandeau, 450 Ritchot, $5.00; Mlle Jeanne Dusablon, 204 Goulet, $5.00; R. A. McRuer, pharmacie, $5.00. Nos félicitations.

A. G. Raymond
Sec. Corr.

La Foire de Séville



Mlle Ida Phaneuf,
Qui joue le rôle de Dona Isabelle d'Andalousie, dans "La Foire de Séville", l'entraînante opérette de Villars, qui sera offerte à Mgr Yelle par les Enfants de Marie, le lundi 23 octobre prochain dans la salle des concerts de l'Institut Collégial Provencher.

La Foire de Séville

Tout est prêt! Mesdames et Messieurs, prenez vos places! La grande "Fiesta" va commencer. Entendez-vous les cris des toreros? voyez-vous les manifestations impatientes de la foule? C'est la "corrida" d'honneur du Toréador Luiz Mendoz qui passe en costume de gala! Entendez-vous ces cris perçants, ces rires étouffés? C'est ce terrible bravache, le grand Carabinero, le plus féroce bandit de toute l'Andalousie! Caramba! Venez, venez-voir le panorama éblouissant de couleurs et le tableau rempli d'animation que l'on va nous présenter! C'est lundi soir prochain que se déroulera sous vos yeux le plus pittoresque spectacle qui se soit jamais vu sous les feux de nos rampes! Il reste encore de très bonnes places, mais hâtez-vous, réservez vos billets au plus tôt! Toute la ville est en fête, venez rire, pleurer, chanter et célébrer avec nous. A lundi soir!

A l'hôtel de ville

La liste des électeurs étant publiée, la date des élections fixée, cela laisse comprendre au citoyen que sous peu il aura à faire usage de son droit de vote afin de se nommer des administrateurs de la chose municipale. En ces temps de crise, alors que la Cité n'a pu rencontrer ses obligations envers les créanciers, et devant tant d'autres problèmes difficiles, on a besoin plus que jamais des meilleurs hommes pour le gouvernement de la chose municipale. Souhaitons donc que dans les quelques semaines qui vont suivre, un choix judicieux d'hommes compétents, désintéressés et de saines convictions soit fait pour nous représenter au conseil de ville et dans nos commissions scolaires.

Appel discret en faveur de notre Collège

Bientôt, des jeunes de l'A.C.J.C. et des enfants solliciteront la population française du Manitoba de prendre des billets de loterie en faveur d'une organisation nationale dont le siège est à Montréal.

Des prix extraordinaires seront attribués aux numéros chanceux. Par entente avec l'A.C.J.C., la moitié des revenus perçus au Manitoba ira au Collège pour l'oeuvre des élèves pauvres.

N'est-ce pas là une occasion assez peu coûteuse de témoigner un peu d'intérêt à l'égard d'une oeuvre essentielle à notre survivance? Rappelez-vous que les temps durs continuent, les difficultés augmentent, l'argent, aujourd'hui aussi nécessaire qu'autrefois, se fait de plus en plus rare.

Ne l'oublions pas, si le Collège de St-Boniface accomplit son oeuvre comme dans le passé. Si le nombre des élèves a peu diminué, c'est parce que les Pères Jésuites ont consenti des sacrifices financiers qui ne peuvent se prolonger indéfiniment sans compromettre sérieusement l'avenir de cette institution.

Une séance à l'Ecole Provencher le 25 octobre

Les élèves de l'Ecole Provencher donneront une séance en l'honneur de S.E. Mgr Yelle le mercredi 25 octobre, à 8 h. 30. Le programme sera, comme toujours, intéressant et varié.

Les billets sont dès maintenant en vente au prix de 25 sous. Les recettes seront remises à Mgr Jubinville pour venir en aide aux écoliers pauvres.

Cercle Sainte-Elisabeth

L'assemblée annuelle du Cercle Ste-Elisabeth a eu lieu mercredi le 11 octobre.

Après la lecture des minutes, Mme la trésorière fit connaître son rapport financier, de juin jusqu'à date, suivi du rapport financier depuis septembre 1931 jusqu'à juillet 1933, vérifié par M. Camille Dusseault, et que nous soumettons avec quelque satisfaction à nos sympathiques lecteurs. Les chiffres que nous avons sous les yeux sont d'une éloquence qui nous surprend nous-même, et nous encouragent à poursuivre avec plus d'ardeur que jamais nos activités de la saison hivernale, en faveur de nos pauvres.

Mme Dumouchel apporte à son tour le détail des dons en espèces, qu'elle a pris un soin judicieux à évaluer. Nous vous prions de le lire avec attention: il en vaut la peine.

Nous regrettons la démission de Mme Ledoux comme présidente, et de Mme Ernest Levesque comme trésorière. L'une et l'autre ont fait preuve d'un grand dévouement et d'une parfaite compétence. Elles emportent toute la gratitude du Cercle et l'assurance que nous saurons les trouver à l'occasion, pour nous aider toujours.

Les élections donnent le résultat suivant: Présidente, Mme Roger Goulet; 1ère vice-prés. Mme A. Lafrance, 2ème vice-prés. Mme Dumouchel, Secretaire, Mme W. Raymond; Trés. Mme J. Gingras. Les Dames visiteuses et Conseillères: Mmes Côté, Dumouchel, Jos. Bernier, Henri et Ernest Painchaud, Lavoie, H. Morier, T. Gagnon et Mlle Farley.

Nous comptons, comme par le passé sur la généreuse collaboration de la population, pour continuer aux miséreux de notre ville, aux enfants d'âge scolaire surtout —c'est là notre oeuvre— le secours qu'ils attendent de nous.

A. G. Raymond, Sec.

* * *

Rapport de Novembre 1932 à la fin de juin 1933

115 familles secourues; 5 ou 6 enfants par famille

34 sous-vêtements	$35.00
93 prs. pantalons	$111.10
37 chandails	$37.30
39 chemises pour garçons	$32.30
30 cravates	$7.50
27 ceintures	$6.75
216 prs de bas	$67.90
138 prs chaussures	$173.05
43 prs caoutchoucs	$26.45
10 prs mocassins	$10.50
53 prs mitaines	$13.35
291¾ verges flanellette	$38.60
50½ vgs matériel pour robes	$25.75
18 vgs broadcloth	$2.65
Laine à tricoter	$3.00
Linge pour bébés	$3.30
10 chemises (filles)	$1.55
40 prs chaussures, pardessus et caoutchoucs (usagés)	$14.00
22 manteaux (usagés)	$16.25
32 chapeaux, casquettes et tuques	$4.10
24 robes	$16.00
Divers articles	$26.20
Total	$672.60

* * *

Recettes et Déboursés de septembre 1931 à juillet 1933.

Recettes:	
Parties de cartes	$679.90
Cotisations	$14.50
Dons:	
Anonyme	$50.00
Anonyme	$160.00
Divers	$42.05
Enfants de Marie	$25.00
Cercle Ouvrier	$40.00
Dames de Ste-Anne	$15.00
Cercle Marie Rose	$10.00
Société St-Vincent de Paul	$110.00
Soc. St-Jean-Baptiste	$40.00
Club des Jeunes	$3.00
Club Feuille d'Erable	$9.50
Intérêt	$12.04
Loyer des tables etc.	$32.25
Tombola	$303.69
Thés	$61.25
TOTAL	$1548.18
Déboursés	
Dépenses générales	$26.36
Parties de Cartes	$46.46
Tombola	16.56
Assurance	$3.90
Prêt	$5.00
Pour les enfants de Norwood	$50.00
Soeur Clermont	$10.00
Tribune Stocking Fund	$10.00
Social Agencies	$13.16
Livres, linge, habits etc. pour les enfants d'écoles	$1357.04
TOTAL	$1548.48

Marie Thérèse Lévêque
trésorière

Tiers-Ordre Franciscain

Afin de donner une meilleure occasion aux Tertiaires d'assister aux réunions mensuelles, dorénavant celles-ci auront lieu le premier mercredi de chaque mois, **à 7 h. 30 du soir**, dans la grande sacristie de la Cathédrale. Ceux et celles qui veulent se présenter comme postulants peuvent déjà assister aux réunions.

F. El. Dir. T.-O.

Le Club de "Base-ball" des Canadiens de Naissance

Nous avons eu notre dernière partie de balle-au-camp sur le terrain du vieux collège dimanche dernier. Avant de dire bonjour à nos joueurs pour la saison, nous voulons les remercier des longues heures d'amusement et de repos qu'ils nous ont ménagées. Nous croyons que nos jeunes athlètes ont rendu un véritable service à Saint-Boniface en lui procurant un passe-temps pareil. Combien de pères de famille, sans ouvrage, inquiets pour l'avenir, ont été chercher sur le terrain du base-ball un dérivatif à leurs sombres pensées! Et notre jeunesse, comme elle s'est rassemblée en nombre, tout l'été, à cet endroit!

La série des parties a été splendide du commencement à la fin. Si nos joueurs n'ont pas décroché la coupe, ils ont fait excellente figure, et c'est tout ce qu'on peut demander de bons "sports". Ces superbes jeunes hommes voudront bien accepter ici l'expression de notre reconnaissance.

UN FAN.

M. H. Bechard est revenu d'un voyage de trois mois à Sedley, Sask.

* * *

Mme Joseph Bernier est de retour d'un voyage de deux mois à Montréal et à L'Islet.

* * *

M. Antonio Lanthier, marchand fourreur bien connu, est complètement rétabli et est de nouveau à son magasin.

M. Théophile Patty est revenu très enchanté d'une promenade chez ses frères et soeurs demeurant à Dollard, Sask.

Page Féminine

Grains de bon sens

Que de fois, pris au charme d'une conversation, avons-nous, avec un peu d'envie peut-être, admiré l'extrême facilité avec laquelle notre interlocuteur abordait les sujets les plus divers et semblait se jouer parmi les difficultés de la science ou de la philosophie! Cette aisance à traiter les grands problèmes, cette largeur d'intelligence nous apparaissaient comme un don merveilleux, à nul autre pareil et le plus enviable de tous . . .

Que de fois aussi, écoutant les reparties de quelque spirituel visiteur, subjugués par les saillies pétillantes d'humour qui jaillissaient, comme d'une source vive, nous avons pensé tout bas: "Comme on est heureux d'être ainsi doué!"

Certes, l'intelligence et l'esprit confèrent à ceux qui les possèdent un prestige auquel il est bien difficile d'échapper et auquel les autres avantages, beauté, richesses, doivent céder le pas.

Il est pourtant un don, modeste en apparence qui, lui, est mille fois supérieur et sans lequel la plus brillante intelligence et la verve la plus étourdissante ne sont que de pauvres dorures clinquantes, mais presque sans prix. Je veux parler du **bon sens.**

L'esprit le plus chercheur, le plus cultivé, le plus vaste ne sera qu'une demi-valeur s'il ne possède pas cette pondération qui évite les "emballements" néfastes, les décisions hâtives, les jugements erronés. Et il me semble que l'on a porté sur un homme le jugement le plus sévère qui soit lorsqu'on a dit de lui: "C'est une grande intelligence, mais c'est un esprit faux."

En effet, cet homme peut, du fait même de son intelligence sans contrepoids, faire autour de lui un mal immense. Il attirera, on l'écoutera, on "boira" pour ainsi dire ses paroles, mais on risquera de s'égarer en suivant ses conseils.

Bien au-dessus de l'intelligence qui saisit et s'assimile tout ce que le génie humain a pu concevoir de plus difficile et de plus élevé, il faut donc placer le simple bon sens, cette qualité bien française qui nous fait voir tous les événements avec pondération, sous leur angle véritable; qui nous permet, en toute quiétude, de peser le pour et le contre de toutes choses, de ne juger qu'à bon escient, et de prendre en toute circonstance le meilleur parti.

Posséder une telle sagesse est, réellement, pour soi et pour les autres, posséder un trésor. C'est ce trésor qu'il faut, avant la science, avant les dons les plus flatteurs, chercher en ses amis. Se lier d'affection et de confiance avec un être qui montre une grande sûreté de jugement, un bon sens à toute épreuve c'est, en quelque sorte, s'assurer contre le danger de se tromper de route et de commettre d'irréparables erreurs.

Et, pour notre part, efforçons-nous d'acquérir cete rectitude d'appréciation, cette pondération qui apprend à juger des choses suivant les lois du bon sens et de la sagesse. Appliquons-nous à ne rien brusquer dans nos décisions, à peser le pour et le contre des choses, plutôt que de les évaluer d'après leur côté brillant.

Si nous arrivons à posséder un tel don, nous pourrons, peut-être, manquer de ce "brio" qui éblouit, sans toujours convaincre, mais, par contre, nous inspirerons aux autres ce sentiment de sécurité que nous éprouvons nous-mêmes auprès de ceux dont le jugement est sûr et droit.

L'Epargne dans la famille

La devise des anciens moines: "Prie et travaille" mérite d'être complétée par un petit mot qui vaut son pesant d'or et qui ferait dire: "Prie, travaille, économise".

Epargner, c'est sauvegarder son avoir; c'est le garantir contre les atteintes et la convoitise. Epargner, c'est se sevrer de futiles dépenses, c'est retrancher l'abus, c'est rogner même sur l'usage permis mais toujours dans un but légitime, pour une fin louable et chrétienne.

Epargner dans l'unique but d'empiler de l'or et de l'argent, ce serait cupidité et sordide avarice, chose très condamnable et que saint Paul appelle une sorte d'idolâtrie.

Epargner afin de pouvoir exercer plus largement la bienfaisance, secourir les pauvres, les malheureux et apporter aux oeuvres un appui efficace, c'est faire royonner autour de soi la reine des vertus: la Charité.

C'est comme telle que nous proposons l'épargne aux familles chrétiennes. C'est cette épargne que Jésus-Christ lui-même a louée et encouragée, lorsqu'il a dit: "Faites-vous des amis avec les richesses temporelles, qui sont ordinairement un fruit ou une source d'iniquité afin que, quand vous viendrez à mourir, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles".

Le travail est pénible: les fruits en sont méritoires et précieux. Dépenser dix ou onze heures chaque jour de forces et de sueurs pour aller ensuite dissiper légèrement le gain obtenu, ce serait et c'est trop souvent indigne d'un être raisonnable, c'est une véritable folie doublée d'une injustice à l'égard des siens, de ceux auxquels on doit assistance.

Ne prie pas sans travailler; ne travaille pas sans épargner, sinon la belle devise: prie, travaille, économise, n'aura pas pour toi sa véritable signification, et ta vie sera marquée d'une défaillance si le but n'en est point manqué tout à fait.

Courrier de Mère-Grand

Désire savoir.—Rien ne saurait mieux convenir à votre fillette que la charmante revue "L'Oiseau Bleu", si attrayante, si complète, avec ses jolies histoires, ses chansons populaires, sa rubrique "Cercles des Jeunes Naturalistes" et son coin du Philaléliste. Abonnement d'un an: 50 sous. Adresse: 1182, rue Saint-Laurent, Montréal. Croyez-moi, cette revue amusera et instruira non seulement votre fillette, mais aussi les "grands". Je vous remercie infiniment des cartes que vous m'envoyez. Oui, je connais ce joli coin et ne suis pas étonnée que vous vous y plaisiez. C'est avec plaisir que je vous lirai de nouveau.

■ ■ ■

Feuillage d'automne. — Oui, envoyez un cadeau, mais n'assistez pas au mariage. Votre deuil récent vous en dispense et vos amis comprendront très bien. Envoyez vos félicitations avec quelques mots d'excuse. J'ai lu vos confidences avec une grande sympathie.

■ ■ ■

J.P.—Vous avez bien raison de penser que votre double titre de lectrice et de malade vous acquerraient toute ma sympathie. Il est bien triste, en effet, de voir venir l'hiver, mais les après-midi d'automne sont si beaux, si ensoleillés. Profitez-en bien, sans vous laisser effrayer par l'air un peu vif. Le meilleur conseil que je puisse vous donner est d'aller revoir le docteur qui vous a déjà examinée. Je serai heureuse de savoir ce que vous devenez et si les pronostics du médecin sont encourageants. Bon courage!

La Ligue Catholique Féminine

Préparée par un voeu du congrès pédagogique ménager tenu à l'Ecole Normale de Saint-Pascal en septembre 1926 et par une conférence donnée à Québec en mars 1927, la Ligue Catholique Féminine fut fondée en 1927, à Québec, par Mlle Jeanne Talbot et quatre compagnes: Mlle Georgina Lefaivre, Mmes Anne-Marie T. Cloutier, Rose-Marie Déry et Mlle Marie Lemieux. Mlle Talbot en est depuis la présidente générale. L'aumônier fondateur fut le chanoine F. Blanchet, ex-directeur général de l'Action Sociale Catholique.

Bénie dans son berceau par S.E. le Cardinal R.-M. Rouleau, cette Ligue reçut, dès 1928, les approbations de NN. SS. Gauthier, Courchesne et Lamarche. L'année suivante lui apportait, en même temps que les approbations de NN. SS. Brunault, Forbes et Langlois, une bénédiction spéciale de Sa Sainteté Pie XI. En 1932 Mgr Comtois lui ouvrait le diocèse des Trois-Rivières et le délégué apostolique se disait "heureux d'unir sa parole d'encouragement et sa bénédiction à l'encouragement et à la bénédiction des pasteurs des diocèses". La même année, une approbation collective de NN. SS. les archevêques et évêques de la province ecclésiastique de Québec consacrait, à jamais, les règlements de son bulletin d'adhésion.

La Ligue Catholique féminine est "une oeuvre fondée pour le respect de la modestie chrétienne", une association de femmes et de jeunes filles chrétiennes décidées à faire triompher la pudeur, la décence, voire le bon goût.

Le but de la Ligue ne se limite cependant pas à la décence du vêtement féminin. Il est beaucoup plus vaste et cela dans la pensée des fondatrices au moment même de la fondation. Elles voulaient établir une oeuvre pour la sauvegarde des moeurs chrétiennes, oeuvre qui aurait pour champ d'action toutes les autres oeuvres paroissiales ou sociales existantes.

Elles voulaient grouper les femmes et les jeunes filles en vue d'une action catholique dans la société. Cette action consistera d'abord dans l'exemple de moeurs irréprochables; mais elle aura aussi pour but de propager et de défendre, dans la société, la morale catholique intégrale sous la direction de l'autorité ecclésiastique. La Ligue Catholique féminine est donc à la fois une phalange d'apôtres et une armée de guerrières. Comme apôtres, les ligueuses sèmeront par la parole, par l'exemple et par la plume, les principes franchement catholiques; comme soldats, elles arrêteront et refouleront toute idée, tout acte blessant les moeurs et la conscience catholique. Elles agiront individuellement et en bloc. Comme individus, elles travailleront d'âme à âme; comme bloc, elles se lèveront, à la demande de l'autorité, pour faire respecter, partout à la fois, un principe catholique ou écarter un objet de scandale.

Le programme de la Ligue est donc, à la fois, précis et indéterminé. Précis par son but général; action individuelle et d'ensemble; indéterminé dans ses détails: mouvements à entreprendre d'après les circonstances, les dangers, les appels de l'autorité. C'est ainsi qu'une armée a un but précis en partant à la conquête d'un nouveau territoire ou à la défense du sol natal, mais attend des circonstances l'occasion de déterminer le détail de ses opérations. La première bataille des ligueuses fut livrée aux modes indécentes; elle fut la première réponse des femmes catholiques du Canada au Pape "pour la défense de la plus belle, de la plus chère et de la plus vulnérable des vertus."

UN AUMONIER.

(Extrait d'un tract sur la Ligue Catholique féminine, en vente au Secrétariat de l'Action Sociale Catholique, 105 Ste-Anne, Québec, 15 cts l'unité, 1.50 la douzaine.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE!

19 octobre

Blanche Légaré, Dunrea.
Marcel Boulet, Dunrea.
Wilfrid Laurendeau, Saint-Boniface, 11 ans.

20 octobre

Joseph Neirinck, Mariapolis, 13 ans.

23 octobre

Raphaël Légaré, Mariapolis.
Lucille Lavoie, Mariapolis, 13 ans.

25 octobre

Lucie Régis, Fannystelle, 9 ans.
Antonio Mousseau, Saint-Boniface.

UN PETIT MOT . . .

Vos sourires pleins d'affection, les mots charmants dont vous parsemez vos lettres, la sympathie que vous me manifestez, autant de choses, mes chéris, qui m'attirent vers vous et me facilitent ma tâche quotidienne. Si nous réussissons à faire une page qui vous intéresse — comme vous avez la gracieuseté de nous le dire — c'est, croyez-le bien, petits amis, grâce à vos encouragements, grâce à votre confiance en nous. Merci donc pour cette précieuse sympathie qui nous est un stimulant à mieux faire toujours. Que tous et toutes veuillent bien trouver ici le mot doux et tendre que je puise en mon coeur pour chacun de mes petits enfants!

Eh bien, oui je m'ennuyais de ma Yolande. Quelle fête lorsque j'ai reçu sa lettre!

Il faudra m'inviter pour cette réception, Agnès. Aurai-je le plaisir de vous y rencontrer?

Vos premières lignes ont conquis mon coeur, Camille. Comment résister à des gentillesses comme celle-ci: "Je ne sais pas bien écrire, mais je sais bien vous aimer!" Enjôleur, va! Et votre lettre est tout à fait bien pour un gamin de votre âge. N'oubliez pas de revenir!

C'est avec bonheur que j'accueille mes petits amis de Rainy River. Oui, vous pouvez très bien concourir et surtout m'écrire souvent, afin de ne pas oublier votre français.

Thérèse, tous ces beaux "tours" en poney me donnent une envie folle d'y participer. Ma dignité de Mère-Grand en souffrirait peut-être, mais le coeur et l'esprit y gagneraient sûrement! J'attends bientôt d'autres nouvelles de Marcien et de Thérèse.

Marie-Thérèse Lavoie, Hilda Trudeau, Camille Chaput, Eveline Delorme, Couvent de Saint-Adolphe; Marcien Plante, Thérèse Lavoie, école Seigneurie, Saint-Boniface; Agnès Dufault, Saint-Boniface; Elie Bédard, école Atwood, Rainy River, Ont.; Léon Marion, Marthe Parent, école de Saint-Joseph, Saint-Joseph; Christine Valmont, école Tilly, Saint-Brieux, Sask., et tous les petits amis qui ont joint un mot gentil à leur travail de rédaction.

MERE-GRAND.

Ma première communion

J'étais vêtue toute en blanc le jour où j'ai reçu pour la première fois le petit Jésus dans mon coeur. Ma maîtresse de salle me conduisit à la chapelle. Il faisait beau. J'avais hâte que le prêtre arrive pour me donner la belle hostie blanche où Notre-Seigneur est tout entier. Enfin, je l'ai reçue, et combien j'étais heureuse! Je lui ai demandé toutes sortes de grâces. Après lui avoir parlé, j'ai dit mon chapelet à la Ste-Vierge pour qu'elle me conserve toujours bonne. Dans l'après-midi, j'ai été reçue "Enfant de Jésus" et maman est venue me voir.

Je me rappellerai toujours ce beau jour, où j'ai reçu le petit Jésus dans mon coeur.

Yolande MILLIER, 10 ans.
Saint-Norbert.

TOTO A L'ECOLE

Toto a sept ans. Charmant enfant un peu naïf comme un garçon qui n'a pas quitté la robe de sa maman, insouciant et toujours disposé à jouer plutôt qu'à étudier, il doit maintenant faire ses débuts dans la vie sociale, c'est-à-dire, entrer à l'école. Sa mère a soin d'aller auprès du principal du collège de sa petite ville, préparer un événement si important.

— Monsieur le Principal, je vais vous confier mon fils.

— Fort bien, Madame, j'ai tout lieu de croire que c'est un bon sujet, nous n'aurons pas de peine à lui enseigner ce que nous savons nous-mêmes.

— Oh! c'est un enfant délicat, fier, sensible, très capable de se rendre malade par excès de zèle, ou par nervosité; je tiens plus à sa santé qu'à sa science si elle doit lui coûter trop d'efforts. Il suffirait qu'il sût un peu de tout, qu'il eut une teinture du latin et du grec, une teinture de l'histoire et de la géographie, et aussi une teinture des mathématiques.

— Mais alors, Madame, ce n'est pas le collège qui conviendrait à votre fils, il faudrait le placer chez un maitre teinturier!

(Deux fois sur trois, c'est ce genre de conversation qui s'établit entre les mères pleines de sollicitude et les directeurs d'établissements scolaires).

Bref, voilà Toto en classe. Tout est nouveau pour lui, peut-être pas entièrement à sa convenance. Sa petite critique, sa petite logique s'exercent, et il a aussi à subir les questions de son père, désireux de s'occuper de ses études.

Voici, dès le premier jour, un fait qui l'a frappé, il s'en explique, à l'heure du déjeuner.

— Notre professeur n'est pas très fort.

— Ah! Et qu'est-ce qui te fait croire cela?

— Chaque fois qu'il écrit quelque chose sur le tableau noir, il faut que ce soit nous qui le lisions.

Deux événements d'ordre différent signalent la première semaine de travail de Toto; d'abord il a composé en orthographe, exercice qui n'est pas sans danger, puis, les froids d'automne arrivant, on a fait du feu au collège.

— As-tu une bonne place? demande son père, inquiet du résultat de la composition.

— Oh oui! répond Toto avec élan, je suis près du poêle.

Ce qui était sans doute, pour lui, de première importance.

Quelquefois, le père est un peu distrait, étant fort occupé par ses affaires.

—Qu'est-ce que vous avez fait, ce matin, à ton collège?

— Nous avons eu une leçon de choses.

— Comment! une leçon de Chose! Tu ne connais même pas le nom de ton professeur!

Toto, interdit, n'ose pas répondre, si bien que le père reste sur la piètre opinion qu'il a de son fils.

Pourtant, le garçon les connait bien, ses professeurs, et il les aime plus ou moins. Il en est un surtout, celui de la classe des mathématiques, qui n'a pas l'heur de lui plaire. Aussi est-ce sans nuance de pitié qu'il annonce chez lui que ce professeur ne fait plus son cours, il est malade.

Quelques jours après, Toto arrive bouleversé, presque en larmes.

— Qu'as-tu, mon chéri? demande la mère inquiète.

— Le professeur... qui était si malade...

—Eh bien? Il est mort?

— Mais non, maman, il va mieux, je viens de le voir, il reprend son cours!

Brave petit coeur!

(A suivre)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Boniface, Man.
le 8 octobre 1933

Bien chère Mère-Grand,

Avez-vous passé de bonnes vacances? Pour moi, j'ai trouvé qu'elles avaient été un peu trop longues; les derniers jours j'avais hâte à l'ouverture des classes. L'année dernière j'allais à Saint-Adolphe, mais cette année je vais à l'Académie St-Joseph. J'aime cela, mais je n'oublierai pas les bonnes "Filles de la Croix".

L'hiver s'en vient à grands pas. Déjà toutes les feuilles tombent, et nos plantes dans le jardin sont gelées. Les oiseaux s'en vont dans les pays chauds pour revenir au printemps.

Mgr Yelle, le nouveau coadjuteur de St-Boniface va arriver bientôt. A l'école nous préparons une cérémonie pour son arrivée. On va chanter "Les épis de blé".

Votre petite amie,
Agnès DUFAULT.

• • •

Saint-Boniface, Man.

Bien chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je veux vous écrire.

On a eu beaucoup de plaisir pendant les vacances. Papa nous a acheté un beau petit pony Shetland noir. Tous les soirs on lui met sa bride et sa petite selle et on prend des tours.

Mon petit frère Jean, Arthur, ma petite soeur Rose et moi avons recommencé notre classe; nous sommes vingt-six élèves en tout. Notre maitresse est Mlle Alexina McDougall. Je suis dans le grade IV junior.

Votre petite fille qui vous aime sans vous connaitre,

Thérèse LAVOIE.
Ecole Seigneurie
Saint-Boniface.

• • •

St-Adolphe, Man.
le 16 octobre 1933

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis au grade VI avec cinq autres camarades. Je trouve cela un peu difficile, mais notre maitresse dit que le succès arrive avec l'effort. Alors j'ai confiance qu'en travaillant bien, je réussirai.

Nous avons commencé dimanche dernier le 1er octobre, une retraite paroissiale prêchée par les Rév. P. Parent et Paré, C.SS.R. Ils sont tous deux très bons pour les enfants. Samedi le 7, veille de la clôture de la mission, nous aurons une petite fête en l'honneur de la Sainte-Vierge ou plutôt de Notre Dame du Perpétuel Secours.

Dimanche, une jeune fille d'une vingtaine d'années doit faire sa première communion à la messe de clôture. Ce sera édifiant. Nous espérons que l'Eglise sera encore plus remplie qu'elle ne l'est tous les matins et tous les soirs. Je pense que les gens de St-Adolphe vont être convertis cette fois.

Il ne faut pas que je sois trop long, car je vous ennuierais.

Je ne sais pas bien écrire, mais je sais bien vous aimer, chère Mère-Grand.

Votre petit garçon,
Camille CHAPUT.
Grade VI.

L'OISEAU BLEU

L'Oiseau bleu a retrouvé en septembre ses fidèles lecteurs et amis. Ceux-ci lui ont fait un accueil chaleureux. "Comme toujours cette revue est bien captivante", écrit de Granby un frère du Sacré-Coeur. Que d'autres témoignages semblables pourraient accompagner celui-ci!

Comme feuilleton, l'**Oiseau bleu** publie cette année **Tékakwitha à la Prairie** de Juliette Lavergne. A la Prairie, les Indiens, tous convertis, formaient presque une communauté à la manière des premiers chrétiens. Là, Catherine Tékakwitha est libre, heureuse et toute à Dieu. Il faut lire cette histoire captivante de la vierge iroquoise.

Les rubriques anciennes réapparaissent: le **Coin du philatéliste** où Phil Athély signale la plupart des nouveaux timbres-poste; le **Royal William**, celui de Régina avec sa surcharge anglaise pour commémorer l'Exposition et la conférence mondiales du grain, le triptyque d'une facture inédite qui rappelle le merveilleux exploit de Balbo, "premier maréchal de l'air"; la chronique des **Cercles des Jeunes Naturalistes**, de plus en plus populaire et dirigée par Mlle Marcelle Gauvreau; celle des **Avant-gardes de l'A.C.J.C.**; le **Questionnaire de la Jeunesse** préparé par M. l'abbé Etienne Blanchard; la "Bergère et son chaton" ronde avec musique publiée dans la série de **Nos chansons populaires** recueillies par E.-Z. Massicotte, folkloriste.

Michelle Le Normand, d'Ottawa, se rendit à Paris en 1920 pour y parfaire ses études. Elle avait sa chambre au "33". Une pointe d'ironie ne dépare pas ses impressions sur les choses et les gens. C'est amusant.

Honoré d'Arles dit pourquoi il faut faire l'éducation du sentiment esthétique chez les enfants. Son article **la Classe en beauté** est dédié aux instituteurs et institutrices.

Le sommaire de ce numéro sera complet en y ajoutant **Lévis**, poésie de Paul Gouin; les **Langues millionnaires du monde** de Casimir Hébert; **le Courrier de la Fauvette: Pourquoi du français?**; correspondance et graphologie, bons mots, historiques, concours mensuel, courte biographie de Jacques Viger, premier maire de Montréal et premier président de la **Société Saint-Jean-Baptiste**; appel du directeur de la revue à tous les propagandistes.

La couverture reproduit un dessin de J. McIsaac: la **Basilique de Québec.**

Que nos propagandistes redoublent d'ardeur dans leur travail et qu'ils ne se laissent pas arrêter dans leur élan par la dépression. L'abonnement à la revue n'est que de 50 sous par année pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la recevoir pendant dix mois, il suffit d'adresser un bon de poste au Directeur de l'**Oiseau bleu, 1182,** Saint-Laurent, à Montréal.

Fête du Christ-Roi

N'oubliez pas de vous bien préparer à la **Fête du Christ-Roi, le dimanche 29 octobre.** Que votre couronne de sacrifices, de messes, de communions, de victoires sur vous-mêmes soit digne de ce Souverain!

AMUSONS-NOUS

Entre écoliers

Gustave.—Tu sais, je ne goûte pas du tout ta plaisanterie. Je peux même dire que je la trouve mauvaise.

François.—Si tu ne la goûtes pas, comment peux-tu la trouver mauvaise?

La vieille dentelle

La grand'mère.—Vois cette belle dentelle, ma mignonne. Elle date de cent cinquante ans.

La petite-fille.—C'est toi qui l'as faite, grand'mère?

Entre Gascons

Pégoulade et Catisson causent ensemble, ils se racontent leurs voyages.

— Moi, dit l'un d'eux, je suis allé dans un pays où il faisait si chaud que les poules pondaient des oeufs durs.

— Et moi, renchérit le second, je suis allé dans un pays où il faisait si froid que les poules ne pondaient que des oeufs à la neige.

Une drôle de pêche

Un petit garçon pêche dans une cuvette. Un monsieur s'approche.

— Vous en avez pris beaucoup?

— Oui. Vous êtes le 9e, répond le petit garçon.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-CLAUDE

La paroisse de Saint-Claude doit sa fondation à cette préocupation de Mgr Taché pour l'extension de la religion catholique dans l'Ouest. En 1889 on le voit écrire à Dom Gréa, restaurateur de la vie canonique en France, et lui demander quelques-uns de ses religieux avec des colons catholiques. Dom Gréa envoya en exploration, l'année suivante, un de ses religieux, Dom Benoit, qui plus tard devait écrire cette magnifique vie de Mgr Taché. Sur son rapport favorable, il le renvoya en 1891 avec trois autres religieux et un premier groupe de colons français et suisses. Ils s'établirent à la montagne de Pembina, au nord de Saint-Léon et bâtirent au milieu de la forêt un monastère et une église. Ce fut le commencement de N.-D. de Lourdes.

Les colons continuant d'affluer, plusieurs s'établirent en 1892 à près de 20 miles au nord-ouest et les religieux donnèrent à cette colonie nouvelle le nom de Saint-Claude, en l'honneur du grand saint protecteur de leur institut. En 1893, ils bâtirent une petite église qui fut desservie avec beaucoup de dévouement et de fatigue de N.-D. de Lourdes, le chemin se faisant souvent à pied et dans l'eau jusqu'aux genoux. En 1912, une nouvelle église était bâtie au coût de $12,000, aux dimensions suivantes: 100 pieds de longueur, 42 de largeur une hauteur de voûte de 45 pieds, avec une sacristie attenante de 32 par 18. Lors de sa bénédiction, Mgr Langevin rendit un bel hommage à ces colons, travailleurs infatigables qui avait su transformer une terre boisée et marécageuse en terre arable et fonder une belle paroisse.

Le délégué de l'Association d'Education visitait cette paroisse dimanche dernier. M. le Curé recommanda fortement l'oeuvre de l'Association. La collecte pour l'Association faite durant la messe donna, malgré la crise, un montant supérieur à celui de l'an passé.

La paroisse de Saint-Claude, désirant profiter avec avantage de l'année jubilaire, aura une retraite du 5 au 12 novembre.

ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche dernier, les membres de l'Amicale ont donné leur première parie de cartes à la salle paroissiale; ce fut un succès. Le cercle St-David de l'A.C.J.C. en prépare une pour dimanche prochain, le 22. On nous promet un joli programme récréatif.

Les membres de l'A.C.J.C. tiendront leur premièrer éunion, vendredi le 20 octobre. Ils organisent actuellement la rafle dun piano. Nos amis de l'extérieur qui voudraient profiter de l'aubaine pourraient faire leur demande de billets à M. le Président.

M. l'abbé Lucien Vinet, vicaire, est de retour d'un voyage à St-Pierre, où il a présidé au mariage d'une nièce, Mlle Yvonne Lambert, ancienne institutrice de notre paroisse, avec M. Ovila Fontaine, président de l'A.C.J.C. du cercle St-Pierre-Jolys.

Mariages

Nos jeunes se marient. Nous notons les plus récents mariages: M. Antonio Bérard avec Mlle Germaine St-Godard, M. Omer Héri et Mlle Marie-Ange St-Vincent, M. Lionel Bruno et Mlle Péloquin, de Ste-Agathe, et M. Norbert Lavallée avec Mlle Olive Guertin.

Nos félicitations aux nouveaux époux.

Sépulture

Mardi, le 10 octobre, avaient lieu les funérailles de Mme veuve Valentin Lollier, âgée de 83 ans. Nos sympathies à la famille.

Baptêmes

Le 5 octobre: Marie-Annette-Oliva, fille de Louis Duval et d'Anna Vermette.

Le 6 octobre: Joseph-Armand-Roland-Edouard, fils d'Edouard Bellemare et de Georgette Sicotte.

Le 8 octobre: Marie-Lorraine-Liliane, fille d'Ulric Sabourin et d'Elisabeth Beaudette.

Le 8 octobre: Joseph-Edouard-Léo-Marcel, fils de Georges Beaudette et de Marie Parent.

Nos félicitations aux heureux parents.

SAINT-PIERRE

Mercredi dernier, le 11 octobre, avait lieu en notre paroisse le chic mariage de M. Ovila Fontaine et de Mlle Yvonne Lambert. La cérémonie commença à dix heures. Elle fut présidée par M. l'abbé Lucien Vinet, vicaire à St-Jean-Baptiste, oncle de la mariée. Une grand'messe solennelle suivit le mariage, célébrée par M. l'abbé Vinet, assisté de M. l'abbé Beaudry, curé d'Aubigny, cousin de l'époux, et de M. l'abbé Sénécal, d'Otterburne, comme diacre et sous-diacre. Les Enfants de Marie exécutèrent une belle messe des Anges, ainsi que quelques jolis cantiques appropriés.

Mme Ovila Fontaine fut pendant plusieurs années une de nos institutrices les plus zélées de la paroisse, tandis que M. Fontaine remplissait avec beaucoup de savoir-faire les fonctions de président du cercle St-Pierre-Jolys de l'A.C.J.C.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent l'heureux couple.

McCREARY

Nous sommes heureux de compter une famille canadienne de plus. M. et Mme Albani Lemire viennent de s'établir parmi nous, et au village. Ils sont les bienvenus.

M. Wilfrid Cantin nous quittait, il y a quelque temps, pour poursuivre ses études au XIIe grade, à St-Boniface. Bon courage et succès à notre jeune ami.

• • •

Le 2 octobre, Mlle Marie Cantin entrait à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, comme étudiante garde-malade. Nos meilleurs voeux l'accompagnent. Nous lui souhaitons santé et persévérance.

Souper

Le 10 octobre, nous avons eu notre souper annuel. Tout comme les années dernières, les gens de McCreary vinrent en foule; car le nom de "cuisinières insurpassables" qu'on donne à nos "canadiennes", n'est plus à faire. On vint de tous les coins, et même d'en dehors. Personne ne fut déçu, car à la quantité s'ajoutait la qualité des mets assortis et variés.

La jolie somme de $61.00 comme résultat est de nature à dédommager nos dames et demoiselles pour tant de dévouement et de générosité de leur part.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le Docteur Tweed, dentiste, sera à l'Hôtel Sainte-Anne le samedi 21

Soyez de bonne humeur

Un grand écrivain français, Alphonse Daudet, qui passa une partie de sa vie dans des souffrances terribles, disait, avec son fin sourire douloureux qu'il était un excellent "professeur de bonheur."

Et l'on peut toujours, avec de la bonne volonté, se constituer professeur de bonheur . . . pour les autres. Il ne s'agit pas de grandes directions morales. Le meilleur conseil à donner pour la conduite de la vie est un remède de bonne femme. Je le formule ainsi:

Soyez de bonne humeur. Un point, c'est tout.

D'abord la bonne humeur exclut la méchanceté. Et la meilleur ligne de conduite est celle toute blanche, toute droite, toute lumineuse que trace la bonté. Pas la bonté avec un B majuscule, la bonté dont on fait des livres, des drames, des déclamations et de la politique, mais la vraie, la lumineuse, la tendre, la spirituelle, la simple bonté. C'est difficile d'être bon quand on est hargneux et maussade. Mais un méchant, un vrai méchant, n'a jamais poussé un vrai éclat de rire. Soyez de bonne humeur. N'allez pas entre les devoirs de la vie tête basse et genoux tremblants comme un cheval de fiacre entre ses brancards. Vivez joyeux selon l'éternel conseil du maitre. Ne croyez point que la mélancolie soit une attitude et la gravité une force. Opposez aux embêtements journaliers le bouclier de votre bonne humeur; il sera d'airain contre ces coups d'épingle. Haussez souvent les épaules et ne vous mettez jamais en colère. Enfin ayez un bon estomac et méfiez-vous des conseils en songeant qu'ils sont souvent intéressés, souvent donnés à la légère et que l'on trouve en soi d'excellentes inspirations parce que ce n'est pas votre coeur qui bat dans la poitrine des autres. Voilà!

DE NOTRE TEMPS

On abuse vraiment un peu trop de cette expression que l'on varie à peine pour les besoins de la cause "De mon temps", "de votre temps". Et l'on se classe, ainsi, un peu sottement d'ailleurs, en "modernistes" ou en "passéistes".

Je n'aime pas beaucoup entendre les mères parler de "leur temps", comme si un siècle les séparait de leurs filles et qu'ainsi aucune idée commune, aucun goût semblable ne pût exister: "De mon temps on était meilleur, on aimait telle ou telle occupation, on pensait plus juste. . ."

A les voir dans le recul, leurs faits et gestes revêtent une apparence de perfection qui, peut-être, en réalité, n'existait pas. Leurs mères, jadis, ne disaient-elle pas, elles aussi, "de mon temps" avec une intonation particulièrement bienveillante?

Mais si je n'aime guère la petite phrase maternelle, j'aime encore moins le bref jugement un peu pédant que se permettent les jeunes filles en parlant de la jeunesse de leurs mères: "de votre temps". Il est rare que ces trois mots ne soient, sur les lèvres en fleur, accompagnés d'un brin de suffisance.

"De votre temps." Est-il donc si loin de vous, ce temps, mesdemoiselles? et faut-il vous imaginer que, parce que vous ne l'avez pas connu et pas vécu,il ne valait guère? que tout y était retréci, ennuyeux, incomplet? Si quelques modes ont changé, si la vie, comme elle le fait depuis que le monde est monde, a quelque peu évolué, cela veut-il dire que rien n'a de prix que les choses qui se passent aujourd'hui même, à l'heure où sonnent vos dix-huit ans?

Ce serait bien sot de le croire. La vie en s'écoulant nous emporte, nous roule, nous façonne comme la marée sur la grève emporte, roule et façonne les petits cailloux. Nos pensées s'élargissent, se modifient, se transforment, au contact des événements, des épreuves et des joies. Nous ne pouvons rester stationnaires, et si notre jugement est sain, notre intelligence en éveil, nous nous adapterons aimablement à la vie moderne, pour en adopter tout ce qu'elle a de juste, d'intéressant, de meilleur.

Réciproquement, aujourd'hui ne doit pas a priori condamner et tourner en dérision tout ce qui se faisait hier.

Il y a du bon à prendre dans tous les temps, et être "à la page" ne veut pas dire qu'il faille faire fi des leçons du passé. Ce sont d'ailleurs ces leçons qui, peu à peu, ont instruit le monde.

Il ne faudrait donc jamais, de part ni d'autre, parler de "mon temps" ni de "votre temps". Cela crée un malentendu regrettable et creuse un fossé, de chaque côté duquel on se regarde en étrangers, on s'étudie, on se critique.

Nous vivons aujourd'hui comme nous avons vécu hier; nos filles vivent aujourd'hui comme elles vivront demain: remplaçons donc, simplement, l'expression trop personnelle que j'incrimine par celle-ci, beaucoup plus affectueuse et surtout beaucoup plus vraie: "de notre temps". De cette façon nous resterons près les uns des autres, nous comprenant, au lieu de nous considérer comme gens d'autres âges. Le passé et le présent n'ont-ils pas ensemble, travaillé à faire naitre l'heure que nous vivons et que les efforts de tous doivent concourir à rendre belle et féconde. Collaboration loyale et amicale, confiante et sincère, pour laquelle intelligences et coeurs s'adaptent et se complètent.

Plumes célèbres

Les plumes avec lesquelles les présidents des Etats-Unis signent des lois importantes sont très recherchées par les collectionneurs de souvenirs. Le président Roosevelt, depuis son accession au pouvoir, a été la providence des amateurs. Il a poussé l'amabilité jusqu'à se servir de trois ou quatre plumes pour une signature. Quand il signa la loi promulgant son programme de redressement économique, il y a quelques jours, M. Roosevelt se servit d'une plume pour "Franklin", une autre pour l'initiale "D" et une troisième pour "Roosevelt". Apercevant alors l'air désappointé d'un de ses amis, le président saisit une quatrième plume, barra le "t" de la dernière lettre de son nom et la tendit au collectionneur triomphant.

Laissons tomber

Nous entendons de temps en temps une expression qui n'est pas neuve, car nous la trouvons au moyen âge chez l'auteur de l'"Imitation": "Laissons tomber".

Le conseil est excellent dans bien des cas. Et il nous arrive, en le suivant, de conserver le calme et la paix au lieu de nous troubler.

Une personne emploie-t-elle à notre égard des procédés indélicats? Au lieu de nous replier sur nous-même et d'y penser sans cesse, "laissons tomber", et ce sera vite oublié. N'avons-nous donc rien à nous reprocher envers les autres, pour nous porter à l'indulgence et au pardon, les deux vertus si souvent pratiquées à notre égard?

Echappe-t-il à quelqu'un une parole aigre ou injuste? "Laissons tomber". Qui sait sous l'empire de quelle cause elle a été prononcée? Fatigue excessive, lourde préoccupation, souffrance physique ou morale?

Si nous oublions, le coupable, souvent involontaire, se réjouira de voir que nous ignorons la rancune. A moins d'être . . . rosse—je m'excuse du mot, mais il rend bien ici la pensée — il nous reconnaitra une âme généreuse.

Allons-nous nous séparer d'une amie d'enfance à cause d'un rapport pénible qui nous a été fait? "Laissons tomber", conservons la paix et la charité.

La droiture de nos intentions est soupçonnée? Qu'importe! "Laissons tomber". Nous n'allons pas en prendre occasion pour laisser s'affaiblir ou se refroidir notre affection. L'expression de franchise et de confiance de notre visage fera renaitre la confiance chez autrui.

Pourquoi donc nous torturer et enfoncer ainsi à plaisir des épines dans notre coeur? Nous ne voudrions pas en trouver sous nos pas et nous les écarterions vite avec précaution. Pourquoi ne pas prendre les mêmes soins pour toutes celles d'ordre moral qui se présentent? Il faut dans la vie une grande largeur d'idées et une grande abnégation; l'un des moyens d'y réussir, c'est de n'avoir de prévention contre personne. Autrement, la tête et le coeur se montent, la vie commune devient impossible, et cependant nous sommes créés pour vivre en société.

Cette prévention contre une personne: membre d'une famille, collègue, compagne, relation, ne rime à rien. Elle a pour cause des vétilles: tantôt un air d'indifférence qu'on a cru remarquer, tantôt un mot surpris dans une conversation et mal interprété, ou bien un rapport peu charitable auquel on a prêté une oreille trop attentive, que sais-je encore?

Un changement se produit alors: peu à peu la froideur, le dédain, le mépris, parfois la haine, grandissent dans l'âme presque à son insu. Puis naissent des plaintes continuelles. On souffre, dit-on, mais on oublie que l'on fait souffrir.

Il est si difficile de lutter contre la prévention que d'urgence il ne faut pas la laisser pénétrer dans le coeur; tous les arguments employés ensuite pour en montrer l'erreur risquent de rester vains. Tout le monde se trompe ,tout le monde a tort, sauf la personne prévenue. En présence d'un cas de ce genre, on demeure stupéfait de voir que les tentatives de rapprochement demeurent sans résultat.

Quelqu'un de juste, quelqu'un de bon n'a l'esprit prévenu contre personne, et, dans une grande largeur d'idées et de sentiments, "laisse tomber" tout ce qui pourrait faire de la peine et rompre l'harmonie de ses rapports avec autrui. Alors, ce qui peut lui paraitre plutôt pénible au début a bientôt un tel résultat qu'il n'hésite pas à renouveler ces petits sacrifices aux frottements de la vie.

Donc, "laisons tomber", comme le disait l'auteur du livre si profondément humain autant que pieux. Longtemps avant et en termes autrement corrects que le moderne "ne pas s'en faire", aussi fréquent à entendre que rare à voir pratiquer.

(Du "Petit Echo de la Mode").

Celui qui n'a jamais senti le charme d'une amitié franche et désintéressée ignore tout le bonheur qu'un homme peut recevoir d'un homme.

YOUNG.

LE CHANGE

17 octobre

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.6927
Franc français	0.0606
Franc belge	0.2071
Franc suisse	0.2877
Lire italienne	0.0782
Couronne suédoise	0.2423
Couronne norvégienne	0.2362
Couronne danoise	0.2104
Mark-allemand	0.3522
Couronne hollandaise	0.5971

LE MARCHE

17 octobre

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$2.50—$3.50
Moyens	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$2.50—$3.25
Moyens	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$2.50—$3.25
Moyennes	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$3.50—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$1.50—$1.75
Moyennes	$1.25—$1.40
Ordinaires	$1.00—$1.15
Pour conserve	.50—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.25—$1.40
Ordinaires	$1.00—$1.15
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.50—$2.25
Ordinaires	.75—$1.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.25—$2.00
Ordinaires	.75—$1.00
Vaches laitières	$15.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$3.50—$5.00
Ordinaires et moyens	$1.00—$3.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.50
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$5.00
Très pesants	$4.75
Légers et maigres	$4.00—$5.00
Truies No 1	$4.75
Truies No 2	$3.75
Inférieurs	$2.50—$3.00
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$4.75—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.25—$1.50
Ordinaires	$2.00
Bons, pesants	.75—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.17—17½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	.22
Premiers	.19
Seconds	.11

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.25
2 sacs de 49 livres	$2.32½
4 sacs de 24 livres	$2.47½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.70
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg)—	
(Gros)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—Minot	.40
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—Minot	.45

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 9 octobre 1933

GRAINS	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	Samedi 14	Lundi 16
Blé No 1 Nord	60⅜	60⅛	60¼	57⅝	55⅝	54⅞
2 Nord	58	57⅝	57½	55	53	51⅞
3 Nord	56¼	56	56	53	51	50
Avoine 2 CW	27¾	27¾	27½	26	27½	27
3 CW	24¾	24¾	24½	23	24½	24
Orge 3 CW	31⅛	31½	30⅞	28¾	30⅛	30¼
4 CW	29⅝	30	29⅝	27¼	28⅝	28⅝
Lin 1 NW						
2 CW	127	125½	125	116½	116	116
	123	121½	121	112½	112	112
Seigle 2 CW	42⅝	43⅝	42½	39⅞	39¼	35¾

Prix sur voie (track)

	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	Samedi 14	Lundi 16
Base Blé 1 Nord	60¼	60	60	57½	55½	54¾
Avoine 2 CW	27¾	27¾	27½	26	27½	27
Orge 3 CW	31⅛	31½	30⅞	28¾	30⅛	30¼
Lin 1 NW	127	125½	125	116½	116	116
Seigle 2 CW	42⅝	43⅝	42½	39⅞	39¼	35¾

Options

	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	Samedi 14	Lundi 16
Blé Octobre	60¼	60	60	57½	55½	54¾
Décembre	60	59⅝	59⅞	57¼	55⅝	55
Mai	65	64⅝	64¾	62⅛	60½	60⅛
Avoine Octobre	27¾	27¾	27½	26	27½	27
Décembre	28⅞	28⅝	28½	27	28¼	28
Mai	31½	31⅛	31	30	31⅛	31
Orge Octobre	31⅛	31½	30⅞	28¾	30⅛	30¼
Décembre	32½	32⅜	32⅛	30⅛	31⅜	31¼
Mai	36	36⅛	35⅝	33½	34⅞	35
Lin Octobre	127	125½	125	116½	116	116
Décembre	125½	125	124½	117	116½	116½
Mai	134½	131½	130¾	122	122¾	122⅞
Seigle Octobre	42⅜	43⅝	42½	39⅞	39¼	35¾
Décembre	44¼	44⅝	43⅝	41⅛	40¼	37¾
Mai	48¼	48⅝	47⅝	45⅝	44⅝	41⅝

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 16

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

—Vous avez pris part au conseil qui a dicté la proclamation mensongère du 3, et, hier même, vous nous avez laissés sous la fausse impression que nous n'avions rien à craindre de vous autres; ce sont là deux actes déshonnêtes.

—Marie, vous êtes injuste dans votre douleur, vous m'enveloppez dans la réprobation que mérite mon gouvernement, vous m'imputez la cruauté et la perfidie de mes supérieurs; mais ne devais-je pas obéir? —

—Monsieur George, le premier devoir qui commande est l'honnêteté; un homme est toujours libre de ne pas participer à un acte infâme, un soldat peut briser son épée devant le déshonneur; il vous est facile de vous passer du salaire et du pain qu'on vous donne; et un gentilhomme n'en accepte pas des mains souillées. Ce n'est donc pas une injustice de laisser peser sur vous une honte que vous avez acceptée vous-même. Eh! monsieur, qui pouvait vous pousser si ardemment à demander la main d'une pauvre Acadienne, quand vous aviez signé l'arrêt de proscription

de tous ses parents? Pourquoi tant de hâte? — Vous vouliez sans doute garder sur cette terre que vous alliez vider de ses habitants, et où vous êtes, dit-on, condamné à rester, pour des raisons peu recommandables, un objet de plaisir — un passe-temps; — car il paraît que vous regardez peu aux moyens de vous amuser —

—Ah! Marie! Marie! vous avez le droit de torturer un Anglais, fût-il innocent, pour les cruels supplices que vous inflige sa nation; mais, je vous en prie, n'en abusez pas: par le sens de la justice qui est en vous, par la reconnaissance que vous m'aviez gardée, veuillez m'écouter.

—Eh bien! parlez — Mais ma mère, ma pauvre mère, qui est restée seule, durant cette longue nuit! —

—Je ne vous retarderai pas, dit

George; il est d'ailleurs nécessaire que nous quittions ce lieu! Si Butler m'apercevait ici, avec vous, il me mettrait peut-être dans l'impossibilité de vous être utile; mon heure de service est passée, je puis donc m'éloigner; si vous daignez m'accorder un peu de confiance, prenez mon bras, je vais vous conduire jusque chez vous.

Marie hésita quelques instants; elle regarda l'officier avec un regard où le doute se confondait encore avec la douleur; puis elle lui dit:—Je suis votre prisonnière, je vais devant vous;—et elle s'achemina —vers un sentier détourné. Sa démarche incohérente, ses pas irréguliers peignaient assez l'effort qu'elle faisait pour soutenir son corps brisé par cette nuit de défaillance et de lutte.

Aussitôt qu'ils furent sortis du cimetière et hors de la vue des soldats, le lieutenant prit la parole:

—Voilà plus de deux ans que j'habite Grand-Pré: quand vous ai-je donné le droit de soupçonner ma conduite passée, et de croire à toutes ces calomnies que mes gens ont popularisées parmi vous?

—Jamais, monsieur, avant ces derniers événements.

—Quand je vous aurai dévoilé tous les motifs qui ont dirigé ma conduite durant ces derniers événements, et que vous aurez jugé combien mon coeur était honnête, croirez-vous les détails que je vais vous donner sur ma vie antérieure?

—Oui, monsieur, et cela me fera du bien; on ne croit pas tout à coup à tant de mal, sans faire violence à tous les bons instincts de sa nature.

—Parlons d'abord des années passées, reprit George.

J'ai perdu mes parents bien jeune: à vingt ans, je me trouvai à la tête d'une grande fortune, avec un grade dans l'armée. Une partie de mon éducation avait été négligée. On ne m'avait bien appris qu'une chose: celle de jouir de tous les biens de la terre; cela devait être le but de mon existence. Je me trouvai donc lancé dans cette vie de garnison, la plus agitée, la plus frivole, la plus vide où un jeune homme puisse être jeté.

Pendant cinq ans, j'ai fait des visites, j'ai accepté des invitations à tous les bals, j'ai pris part à toutes les parties de plaisir, j'ai torturé mon esprit pour lui faire produire des madrigaux et d'autres fadeurs moins prétentieuses mais aussi futiles, aussi mensongères. Je fus bientôt entouré de cette troupe de mères et de filles que le démon de la frivolité et des folles ambitions vient saisir dans leur heureuse médiocrité intellectuelle et sociale, pour les ronger au coeur: malheureuses créatures qui peuplent nos villes de provinces et surtout celles de nos colonies: sorties de la petite bureaucratie et des comptoirs des négociants fortunés elles aspirent à notre société pour jouir de la vaine gloriole d'être vues en compagnie de nos épaulettes et de nos épées; elles n'ont qu'un instant le rêve d'enchaîner notre existence; elles se contentent de quelques petits morceaux de notre fortune. Nous les trouvons sur notre chemin, faciles et sans souci; elles font presque toutes les démarches; elles viennent orner nos équipages, se prêtent à nos fêtes, charment nos heures inutiles avec une aisance qui rend les mères bien coupables, même si les filles ne le deviennent pas toujours.

Je crus un moment que j'étais un être extraordinaire, en me voyant au milieu de cette triple enceinte de voix insinuantes et câlines, de cajoleries extravagantes, de relations familières. J'étais un des plus riches de mon régiment, par conséquent un des plus heureux. — Pendant quelque temps, je fus absorbé dans ce milieu délétère, subissant le charme qu'il offre à l'inexpérience et à la sotte présomption de la jeunesse. Je changeai de lieu (fort heureusement pour moi), ce ne fut qu'un changement de scène et de décor; je trouvai là les mêmes acteurs, à peu près, avec d'autre fard et d'autres oripaux. Tout cela finit par me donner une lassitude morale que je ne sus pas m'expliquer tout de suite. Instinctivement, j'avais cherché dans ce tourbillon de monde le but et l'exercice d'un sentiment sain, pur et profond de mon coeur, et je n'avais trouvé que la satisfaction éphémère des caprices toujours plus exigeants. Les hommes n'ont qu'un engouement passager, et bien peu d'estime et de respect pour ces idoles empressées, qui s'offrent à tous les cultes et glissent sur le chemin, quand elles devraient attendre des hommages moins abondants et mieux choisis, au milieu du sanctuaire embaumé de vertu, de réserve et de grâces vierges que leur préparent des parents véritablement sages.

A la fin, il me vint le désir de changer de lieux tous les jours, afin de briser, le lendemain toutes les liaisons contractées la veille: le départ de mon pauvre frère pour l'Amérique me surprit dans cette idée extravagante; je voulus le suivre; il en fut charmé; il était non seulement le meilleur des frères, mais aussi le plus tendre de mes amis, toujours disposé à me donner d'aimables conseils et surtout de beaux exemples. Nous partîmes donc ensemble, lui avec une provision, moi avec regret de beaucoup de temps perdu, le dégoût des misères qu'enfante notre vieille société et un peu de scepticisme à l'endroit de la sincérité et de l'élévation du caractère de la femme.

(A suivre)

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Pour avoir des poules pondeuses

Beaucoup d'éleveurs de volailles paraissent croire que pour obtenir une progéniture qui soit bonne pour la ponte, il suffit d'accoupler un coq issu dune poule à gros rendement à des poules qui sont elles-mêmes bonne pondeuses; on sait aujourd'hui, cependant, que ces précautions ne conduisent pas infailliblement au succès; on sait que la faculté de bien pondre n'est pas un caractère bien précis, mais qu'elle est plutôt le résultat d'une combinaison de plusieurs caractères de production, dont chacun est distinct et héréditaire.

Parmi ces caractères, les suivants peuvent être mentionnés: précocité, aptitude à couver, intensité, haute persistance, et tous ces caractères sont sans doute combinés de différentes façons; peut-être sont-ils aussi hérités du père et de la mère. On peut trouver les bonnes pondeuses par le système de contrôle au nid-trappe et d'embagage, mais il faut faire une analyse soigneuse des notes pour trouver les meilleurs reproducteurs.

Il y a certains producteurs qui mettent beaucoup de soin à se procurer des oiseaux des meilleurs accouplements possibles de sujets de race, et qui s'en tiennent là, s'imaginant peut-être que la sélection suffit. La sélection n'est pas tout, cependant; il y a encore l'alimentation, qui est même l'un des problèmes les plus compliqués qui se présentent à l'éleveur.

De grands progrès ont été faits au cours de seize années d'élevage à la Station de Cap Rouge, et nous croyons devoir une partie de ces progrès au choix des reproducteurs et une autre partie à la bonne alimentation et aux bons soins. Commençant avec 4 pour cent de poules qui avaient pondu plus de 150 oeufs pendant la première année, nous travaillons maintenant avec des poules qui ont atteint une production de 200 oeufs, lesquels pèsent au moins 24 onces la douzaine.

Pour faire de nouveaux progrès il faut, en choisissant les femelles, tenir compte des sujets suivants: quantité d'oeufs pondus pendant l'année de poulette, poids des oeufs, développement précoce, titres du Standard, faculté d'éclosion et mortalité. Les jeunes mâles employés devraient être choisis d'après la moyenne des relevés de la basse-cour, et ces mâles devraient être vigoureux, et en possession de tous les titres inscrits au standard.

Comment on peut empêcher la terre de se soulever au vent

[Notes des fermes expérimentales]

On pratique la culture en bandes pour empêcher que la terre ne se soulève au vent; ce mode de culture n'est pas essentiel partout, mais il y a certaines modifications qui peuvent être utiles. Par exemple, pour enrayer l'érosion par les eaux plutôt que l'érosion par le vent, le Régisseur de la Sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, a eu pour pratique de laisser, à différents intervalles, dans ses champs labourés, des bandes d'une verge de large de chaume non labouré. Ce chaume arrête l'écoulement des eaux et retient le limon que les eaux portent vers les endroits bas. Il tend également à enrayer l'enlèvement de la terre par le vent.

L'action érosive du vent ou de l'eau paraît être augmentée par la quantité de gravier qu'ils portent, et tout ce qui arrête le limon avant qu'une quantité considérable de terre soit soulevée, tend à enrayer le procédé.

Si le temps presse au printemps, les bandes non labourées peuvent, si cela est nécessaire, être scarifiées à la surface ou ensemencées sans être ameublies, mais elles devraient être labourées.

W.D. ALBRIGHT, Régisseur,
Sous-station expérimentale fédérale,
Beaverlodge, Alta.

Un parasite qui réussit

Les résidants de la ville de Vancouver ont réussi à se débarrasser, pour le moment du moins, d'un insecte qui était un véritable fléau et ils doivent ce soulagement aux efforts de la Division de l'Entomologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Introduit accidentellement d'Europe en 1913, ce fléau qui est la "lécanie", ou "pou des écorces", s'est rapidement propagé et vers 1930 il était en train de détruire tous les arbres d'ornements et d'autres espèces sur une étendue approximative de 200 milles, allant depuis Vancouver dans une direction est sur une vingtaine de milles et sur un rayon d'environ cinq milles au nord et au sud de cette ville, quoique la ville de Vancouver dépensât tous les ans près de $1,000 pour le combattre au moyen de pulvérisations à base d'huile. Sur la demande de l'entomologiste du Dominion adressée à l'Institut impérial, des expéditions de mouches parasitaires (mouches chalcides) ont été expédiées du laboratoire de Farm House, Angleterre, et sous la surveillance du Service fédéral de la suppression des insectes des forêts, ces mouches ont fait un tel ravage parmi les lécanies que la Commission des parcs de Vancouver a pu cesser de pulvériser, car les poux avaient été réduits à un tel point au commencement de l'été qu'il paraissait inutile de continuer ce travail. Depuis lors, le parasite continue son oeuvre utile et on ne voit plus qu'un très petit nombre de lécanies. On surveille avec le plus grand intérêt les progrès de la petite colonie de mouches chalcides.

L'extraction de la cire d'abeilles

La cire d'abeilles vaut deux fois plus par livre que le miel; il faut donc conserver toute la cire qui se produit dans le rucher, dit l'apiculteur du Dominion. Dans un rucher que l'on exploite pour la production du miel coulé, la cire vient principalement des opercules. Dans tous les ruchers il s'accumule des débris de cire: vieux rayons rejetés pour un défaut quelconque, morceaux de rayons supplémentaires, morceaux de rayons extraits qui ont été enlevés des rayons d'ouvrières, coupures de fondation, etc. On doit avoir dans le laboratoire une caisse spéciale pour recevoir tous ces débris de cire. Le meilleur moyen de traiter les opercules et les morceaux de rayons neufs et propres, est de les mettre dans une cérificateur ou cire-extracteur solaire, lequel se compose d'une caisse vitrée, contenant un plateau en métal, et dans lequel la cire se fond sous l'effet de la chaleur du soleil pendant les mois les plus chauds de l'année.

Cependant, les rayons qui contiennent beaucoup de pollen ou qui ont été employés si souvent pour l'élevage du couvain qu'ils ont pris une couleur foncée, ne peuvent être réduits avantageusement dans le cérificateur et il faut les faire fondre au feu, dans un bain-marie ou dans un bain de vapeur. On peut extraire de ces rayons une certaine quantité de cire au moyen d'un extracteur, fait sur le principe d'une bouilloire à pommes de terre, mais pour en tirer presque toute la cire qu'ils renferment il est nécessaire de soumettre à la pression la masse fondue. On peut se procurer une presse à cire chez tous les fabricants d'accessoires de ruches et dont on recouvre bientôt le prix d'achat dans un rucher de trente ruches ou plus. Si l'on presse les rayons en plein air, il faut faire ce travail pendant la miellée, afin d'éviter le pillage. Les marchands de fournitures d'abeilles prennent généralement de la cire d'abeilles en échange pour des feuilles de cire gaufrée. Ils ne prennent que quelques centins par livre pour faire ces feuilles. L'extraction de la cire peut aussi se faire en hiver, mais il faut effectuer cette opération dans une chambre chaude.

Sols tourbeux et humifères

Les sols tourbeux et humifères se composent principalement du produit de la décomposition partielle de la mousse, des herbes, des joncs, sphaignes et plantes du même genre. Ces plantes poussent et meurent là où elles ont pris racine et dans certains endroits leurs restes décomposés se sont accumulés pendant des siècles. Les termes "tourbeux", "terre noire", "humifère", "marais", "marécages", "mousseux" se rapportent à ces sols, si on peut les appeler sols, et tous contiennent une proportion très élevée de matière organique. D'après l'usage général, le terme "tourbeux" couvre toutes ces catégories de sols, quel que soit leur proportion de matière organique. Cependant, techniquement, on considère que le mot "tourbeux" s'applique à tous les sols qui ont de 15 à 50 pour cent de matière organique. Les sols humifères contiennent donc plus de matière minérale que les sols tourbeux. On estime qu'il y a au Canada environ 2,000,000 d'acres de sols tourbeux.

La composition des sols tourbeux et humifères varie beaucoup; il y a des tourbes d'herbes, des tourbes de mousses, des tourbes profondes et superficielles, des tourbes incomplètement décomposées et des tourbes bien décomposées, des tourbes reposant sur des sous-sols d'argile et sur des sous-sols de sable, des tourbes qui manquent de chaux et des tourbes riches en chaux. Tous ces sols ne peuvent pas être traités de la même façon, mais on peut se procurer, gratuitement, un feuillet publié par le Bureau des publications du Ministère fédéral de l'Agriculture, sur les assolements et l'exploitation des sols, et où l'on trouvera des renseignements complets sur l'exploitation, le drainage, la mise en culture, l'emploi de la chaux, le brûlage, les engrais chimiques, les différents problèmes des sols humifères et les récoltes. Les sols tourbeux et humifères sont presque toujours bien pourvus d'humidité et la présence de cette humidité empêche l'entrée de l'air, retarde le procédé d'oxydation et par conséquent la décomposition de la matière végétale dans le sol. La valeur de cette terre dépend principalement du plus ou moins d'éloignement des bons marchés pour les produits agricoles, et de l'état de décomposition dans lequel elle se trouve, de la nature du sous-sol et de la possibilité de l'égouttement.

Laissez passer. . . Ne laissez pas passer. . .

Laissez passer, sans répondre, une parole méchante qu'on vous aura dite et vous aurez une force accrue, la paix.

Ne laissez pas passer, sans la saisir, l'occasion de dire une parole aimable. En faisant plaisir à quelqu'un vous vous serez fait du bien à vous-même.

Laissez passer, sans grogner, un nuage noir dans votre ciel intime et vous aurez gagné en patience et en sérénité.

Ne laissez pas passer, sans l'offrir à Dieu, une joie ni une peine. Vous aurez adouci l'amertume de la peine; vous aurez augmenté le mérite des deux.

Laissez passer, sans le suivre, un mauvais plaisir qui vous fait signe et vous aurez, avec la pureté conservée, la fierté d'une victoire remportée.

Ne laissez pas passer, sans au moins lui sourire, le pauvre qui vous regarde et vous aurez l'un et l'autre, grandi en amour de Dieu.

Laissez passer, sans la remarquer, une indélicatesse, et n'ayant rien perdu de votre dignité vous aurez développé votre humilité.

Ne laissez pas passer, sans montrer que vous avez compris, une amabilité. Vous aurez ainsi prouvé que vous en étiez digne, vous vous serez révélé bon et vous aurez encouragé l'autre à l'être de nouveau.

Laissez passer les reproches en ce qu'ils ont de mal intentionnés, car il ne faut pas faire du péché personnel avec le péché d'autrui.

Ne laissez pas passer, sans en profiter, les reproches même méchants, en ce qu'ils ont de vrai. Car on peut faire de la vertu personnelle avec le péché d'autrui.

Laissez passer, sans vous en venger, un mot cruel qui ne déchire que vous, un coup brutal qui ne fait mal qu'à votre joue, une piqûre d'épingle qui ne fait couler, de sang, qu'une goutte du vôtre.

Ne laissez pas passer, sans la venger, une insulte contre Dieu, ni une insolence déloyale contre la religion, ni une parole scandaleuse pour l'âme d'un petit enfant, ni une monstrueuse calomnie contre la réputation d'une innocente. Car votre silence, d'abord lâcheté serait ensuite complicité, et, finalement, encouragement au mal.

Les vols dans les trains

Il est question de supprimer les serviettes dans les trains britanniques. Il résulte en effet d'une statistique dressée dernièrement par l'administration anglaise que vingt-cinq mille essuie-mains ont été volés dans les wagons d'une seule compagnie pendant l'année 1932 et le premier semestre de 1933. Et la proportion est analogue dans les autres comapgnies! D'ailleurs les couteaux, les cuillers, les verres, disparaissent comme par enchantement des wagons-restaurants, et quand on examine un train après la descente des voyageurs au terminus, on constate parfois l'absence de toutes les courroies. Il paraît que ces larcins représentent un perte annuelle de sept ou huit mille francs pour les diverses compagnies du Royaume-Uni.

Quels sont les auteurs de ces vols? Surtout les gens aisés. Les pauvres sont des collectionneurs plus discrets. Il en est de même, paraît-il dans les hôtels; mais presque uniquement pendant les fêtes de Noël. Que faire? Il est impossible en effet de supprimer les serviettes dans les hôtels et les restaurants, où elles sont de première nécessité.



Programme de restauration économique et financière de la Légion Canadienne

Dans un monde qui change, il est difficile de construire, par anticipation, un programme qui s'adapterait exactement à la situation, les conditions futures étant inconnues.

Le conseil législatif et le comité économique des conseillers se sont donc appliqués à construire ce programme pour le présent ou l'avenir immédiat, ce qui amènerait cependant une amélioration rapide et substantielle aux conditions nationales pour tout le Dominion et contribuerait dans une large mesure au bien-être général de la nation.

I—Commerce, cours, monnaie, crédits et prix

Contrôle fédéral autant qu'il serait nécessaire pour l'intérêt du public.

Une banque centrale pour le Canada devra être établie et dirigée en dehors de la politique, de façon à ce que l'argent devienne un serviteur au lieu d'être le maître du commerce et des transactions.

La valeur des cours, le montant des crédits auraient à être déterminés selon les besoins du commerce et du trafic et non par d'autres intérêts.

Leurs services devront être employés comme un moyen d'échange et basés premièrement sur la confiance du public; le bénéfice ou le surplus, le produit de la mise en circulation de nouvelles monnaies reviendraient en revenu à l'Etat.

La banque centrale

(a)—Aurait le monopole de l'émission de la nouvelle monnaie pour le seul bénéfice de la nation.

(b)—Serait autorisée à accepter les épargnes sur garantie du gouvernement du Dominion.

(c)—Régulariserait le crédit et les taux étrangers.

(d)—Protégerait le public contre les mauvais placements ou le lancement d'affaires frauduleuses.

(e)—Serait agent du revenu public pour les gouvernements fédéral et provincial.

Les banques à charte continueraient à exercer les fonctions de banques commerciales.

II—Finances publiques

Centralisation par le gouvernement autant que possible, de toutes les agences chargées de percevoir les impôts avec augmentation de la tendance vers l'impôt direct contre l'impôt indirect.

Par le moyen de la Banque Centrale, les emprunts des gouvernements et des municipalités seraient simplifiés et rendus possibles au plus bas taux d'intérêts.

Par ce même système, les emprunts imprudents ou inutiles faits par les gouvernements et les municipalités seraient évités.

Rétablissement des finances des municipalités en difficultés financières et réserve pour fournir du travail en temps de dépression.

III—Commerce et trafic en général

En dernier ressort, les tarifs seraient seulement maintenus ou établis principalement dans le but de revenu.

Immédiate réduction des tarifs existants et préférence substantielle réservée à l'Empire: tarif maximum, 40%, et 25% pour l'Empire.

Les évaluatios arbitraires pour les droits de douanes seront abolies.

Le droit d'inonder le commerce étranger par dumping ou par autres procédés ne devra être employé que dans des circonstances très spéciales.

Droits spécifiques chargés seulement sur articles spéciaux et abolis entièrement sur articles passibles d'un droit "ad valorem".

Aucune industrie ne sera protégée qui ne pourra pas subir avec succès une inspection de sa structure financière, avec des frais généraux raisonnables.

Stimulation du commerce et stabilité de l'échange par extension des traités commerciaux.

Organisation de conseils d'administration au besoin pour régulariser ou contrôler les importations et exportations.

IV—Agriculture

Des mesures devront être prises, selon les circonstances, pour hausser les prix payables aux producteurs.

Des lois devront être passées pour assurer le fermier contre les risques propres à la culture.

Les dettes devront être réglées sur un taux d'intérêt plus bas, garanti au besoin par le gouvernement.

Extension de crédit pour l'achat d'animaux et de machines, pour l'établissement de marchés de produits agricoles avec l'aide de l'Etat.

Les taxes sur les terres devront être allégées:

(a)—Par des économies dans l'administration fédérale, provinciale et municipale.

(b)—Par l'aide du gouvernement si cela est nécessaire.

(c)—Et en modifiant substantiellement la base de l'impôt direct sur le revenu.

V—Lois sociales

Le but serait de garantir à chaque travailleur de bonne volonté de l'emploi avec des conditions raisonnables et un mode d'existence raisonnable.

Assurances sociales contre le chômage, la maladie, l'incapacité; dans ce but, des prélèvements devront être faits pour allouer un montant au gouvernement du Dominion, aux fins de répartition entre les gouvernements provinciaux et les municipalités.

Allocations adéquates pour l'entretien des orphelins, des mères et de leurs enfants dans le besoin.

L'Etat devra pourvoir à l'entretien du corps médical.

Provision pour l'entretien des vétérans de la guerre 1914-18, pour les garantir contre la perte proportionnelle de leur santé, par suite de leurs services à l'armée et leur absence de la vie civile.

L'administration des services des pensions de guerre devra être exclue du budget des pensions de guerre.

VI—Transport publics

Les moyens de transport de toutes catégories devront être fournis à un tarif réduit, de manière à relier autant que possible les vastes étendues du Dominion.

Dans ce but, toutes les dépenses inutiles devront être éliminées et les autres réduites dans les limites permises par la rémunération du personnel et le maintien des entreprises. Celles-ci pourront être subventionnées au besoin sur base des services rendus.

Si ces mesures sont trouvées insuffisantes, les services de transports devront être contrôlés par l'Etat ou nationalisés.

VII—Simplification du gouvernement et réformes constitutionnelles

Revision des services des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'administration municipale en vue d'obtenir:

(a)—Simplification et unification dans les services publics et sociaux et dans les taxes qui en découlent.

(b)—Amalgame des gouvernements, si possible, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta en une seule province.

(c)—Réduction des frais d'administration municipale.

(d)—Amendements nécessaires à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et autres lois.

VIII—Corporation financière de construction

Alors que la construction et les métiers alliés souffrent cruellement du chômage et que beaucoup de citoyens sont mal logés, le Dominion serait requis de fournir des fonds ou crédits, administrés par une corporation sous son contrôle, avec le double objectif d'améliorer le logement des populations et de fournir de l'ouvrage aux chômeurs de ces métiers. Cela augmenterait dans une large mesure la circulation de l'argent.

IX—Finances nationales et conseil économique

De plus, le parlement du Dominion devrait nommer un conseil national pour examiner toutes les questions financières et économiques et faire des recommandations qui s'adapteraient aux circonstances de la vie domestique et aux besoins de la situation commerciale et internationale.

Le Cercle National Français au Canada

Le Cercle National Français, ou "Union Nationale des Lettres, Sciences et Arts Français", fondé en 1919 par la Baronne Antoine d'Hérail de Brisis, en littérature Geneviève-Jean d'Hérai, sous le patronage de l'Etat, couronné par l'Académie Française en 1928, vient de confier la direction de ses services de propagande au Canada à M. Jan-Squire, le jeune pastelliste et homme de lettres canadien, récemment entré à Montréal, pour un séjour de quelques mois, après avoir passé deux ans à Paris. Il est accompagné de sa mère, Mme Juliette Lavigne-Squire, mandataire officielle des Editions Rénovation.

M. Jan-Squire organisera, à partir Comité spécial des "Sociétés Savantes", 28, rue Serpente, Paris, VIe, pour fonder au Canada la filiale du "Cercle National Français", oeuvre d'expansion et d'échanges intellectuels, dont le but principal est "de créer des liens de franche sympathie et de libre compréhension entre les Maîtres de la Pensée française et canadienne et la jeune génération intellectuelle des deux pays, en faveur de l'élévation morale des âmes et des peuples par le culte du beau, loin de tout parti-pris d'individualisme et de toute question religieuse, politique et économique".

M. Jan-Squre organisera, à partir d'octobre, des soirées mensuelles pour intensifier la Pensée française tout en produisant et faisant mieux connaître les jeunes talents canadiens qui trouveront, d'autre part, à Paris, le plus confraternel accueil.

Nous relaterons ultérieurement l'activité du "Cercle National Français", servi puissamment par ses revues "Délassement" et "Rénovation". Cette dernière revue, qui ne publie que des numéros spéciaux, se propose d'en consacrer un, au début de l'hiver, à l'histoire et à la vie canadiennes. Sous l'égide du C.N.F. paraît également le plus vieux journal de France, "Le Procope", fondé en 1686 au Quartier Latin.

Pour tous renseignements, écrire à M. Jan-Squire, délégué général pour le Canada, 2000, avenue McGill, à Montréal.

Les cerfs blancs

Il y a des lapins blancs — nous en avons vu — et il y a également des cerfs blancs, des cerfs d'une blancheur immaculée. On les rencontre surtout en Angleterre. Ils étaient extrêmement rares et aujourd'hui ils sont très nombreux. Pourquoi? Parce que dans les centres d'élevage on s'est ingénié à perpétuer et à développer cette anomalie de la nature et à créer une véritable race de cerfs blancs. Le duc de Portland en possède près de trois cents dans un bois, ainsi que le duc de Bedford et le duc de Northumberland.

Les cerfs blancs ont sur les cerfs de couleur naturelle un très gros avantage — au point de vue des chasseurs, bien entendu — : c'est qu'on les aperçoit de plus loin et qu'il est plus facile de les tirer. Dans les chasses, ils sont les premiers sacrifiés. On a même remarqué que les chiens mettent une particulière ardeur à les poursuivre.

Une Américaine, Mme Ethel Chrushing Brant, donne, dans le New-York Herald, de curieux renseignements sur les origines de la famille du nouveau Président des Etats-Unis, qui, par sa mère, miss Delano, descendrait d'un huguenot, Phillippe de La Noye, lequel vers la fin du seizième siècle serait allé s'établir à Leyde, d'où, en 1621, il serait parti pour l'Amérique avec des pèlerins anglais. Le nom fut, en Amérique, diversement épelé, Delanoy, Delno, Delano et Dilno.

Philippe de La Noye se fit accorder d'importantes concessions de terrains dans le Massachusetts. L'arrière-grand'mère de la correspondante appartenait à la famille Delano et la correspondante pense qu'il y a peut-être, dans cette ascendance française de M. Roosevelt, une excellente raison pour "l'apparente sympathie que le nouveau Président éprouve à l'égard de la France."

L'arme du jour

Pour lutter avec avantage, il faut au moins lutter à armes égales. Par conséquent, tout vrai chrétien se doit de ne pas oublier l'arme nécessaire.

Emparez-vous du bon journal, éclairez-vous vous-même, puis faites pénétrer cette lumière dans toutes les familles. Le plus grand bien peut-être fait par ce genre d'apostolat.

Combattez la mauvaise presse:

1. Ne lisez jamais, n'achetez jamais un journal, un roman, une brochure qui combat la foi et ruine les moeurs.

2. Faites disparaître tous ceux que vous rencontrez; dissuadez de lire ou d'acheter ces mêmes feuilles.

Favorisez la bonne presse:

1. Priez et faites prier pour sa diffusion. Les croyants ont le devoir de faire reposer leurs oeuvres sur le secours de Dieu.

2. Achetez les journaux, romans, brochures, tracts qui aident la vérité et conservent les bonnes moeurs.

3. Faites-les acheter à vos parents et à vos amis.

4. Faites passer vos journaux à d'autres moins favorisés que vous.

5. Subventionnez les oeuvres qui s'occupent de propagande.

6. Procurez des annonces aux bons journaux.

7. Envoyez-leur des informations.

Vous le voyez, chers lecteurs, il ne faut pas dire qu'il n'y a rien à faire. Vous pouvez beaucoup.

A l'oeuvre donc!

En excursion

La vieille fille, romanesque.— C'est bien ici, n'est-ce pas du haut de cette passerelle que cette belle jeune femme se précipita dans le torrent et fut sauvée par un officier qui l'épousa ensuite?

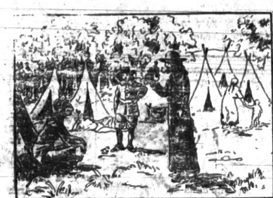
Le jeune homme, prosaïque.— Oui, mais je dois vous prévenir qu'en ce qui me concerne, je ne suis pas officier et je ne sais pas nager.

La Foire de Séville



M. Bernard Goulet, qui a charge de la direction et de l'adaptation de "La Foire de Séville".

Charles LeMoyne et ses fils



En 1641, un jeune homme de quinze ans, Charles Le Moyne, né à Dieppe, venait avec son oncle le pharmacien Duchesne, s'établir dans la nouvelle colonie du Canada. Il se dirigeait aussitôt, avec les Pères Jésuites, vers les missions sauvages du lac des Hurons.



Quatre ans plus tard, M. de Maisonneuve ayant besoin d'un interprète à Ville-Marie, le jeune Le Moyne offrit ses services. Colon et soldat en même temps, il se dévoua à la défense des habitants contre les attaques incessantes des Indiens.



Ayant obtenu des concessions de terres, il moissonnait ses blés en tenant la faucille d'une main et le mousquet de l'autre, car à tout instant les Iroquois fondaient sur les colons en lançant leur terrible cri de guerre.



Un jour, en compagnie de Lambert Closse, il repousse un fort détachement d'Iroquois qui tentaient de s'approcher de Montréal par voie du fleuve, pour mettre tout à feu et à sang. Leur acte énergique sauve la colonie.



Attaqué par une bande de sauvages dans une excursion de chasse, en 1665, Charles Le Moyne est fait prisonnier, mais ces barbares, effrayés de son langage énergique, n'osent pas le torturer suivant leur habitude et le rendent bientôt à la liberté.



Le 28 mai 1654, il avait épousé Catherine Primot, fille adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier; celle-ci était connue dans la colonie sous le nom de PARMENDA, en souvenir de son courage à se défendre contre les Indiens.



De son mariage avec Catherine Primot, Charles Le Moyne eut quatorze enfants qui ont continué d'illustrer son nom; dix de ses fils ont servi dans l'armée ou la marine et ont mérité par leur valeur le surnom de "Macchabées de la Nouvelle-France".



En récompense de ses services, Charles Le Moyne fut anobli en 1668, sous le titre de "sieur de Longueuil" nom qui se rattachait à l'une de ses terres, située en face de Montréal. Ses fils prirent ensuite les noms des diverses autres terres qu'il possédait.



Sa soeur Jeanne Le Moyne épousa le sieur Jacques Le Ber et fut mère de la vertueuse recluse Jeanne Le Ber, filleule de Jeanne Mance, qui vécut dix-neuf ans enfermée volontairement dans une cellule de l'église de Notre-Dame-de-Pitié.



L'aîné des fils de Charles Le Moyne porta le même nom que [illegible] et fut créé "baron de Longueuil" en 1700. Il construisit [illegible] un château-fort flanqué de quatre tours, ouvrit la [illegible] à la colonisation et devint gouverneur de Montréal.



Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, Pierre Le Moyne d'Iberville, Paul Le Moyne de Maricourt, Joseph Le Moyne de Sérigny et Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville (Ier) s'illustrèrent dans la défense de Québec, dans les conquêtes de la baie d'Hudson et dans la fondation de la Louisiane.



François Le Moyne de Bienville (Ier) et Louis Le Moyne de Châteauguay (Ier) périrent en combattant; Gabriel Le Moyne d'Assigny, Antoine Le Moyne de Châteauguay (IIe), François-Marie Le Moyne de Sauvole, Catherine-Jeanne Le Moyne de Noyan, Marie-Anne Le Moyne de la Chassaigne et un autre enfant [illegible] complètent le cadre de cette belle famille canadienne.

(Courtoisie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

MGR YELLE CHEZ LES ARTISANS

Il visite le siège social de la Société à Montréal et loue l'esprit qui anime les Artisans

Montréal — La Société des Artisans canadiens-français a eu l'honneur de recevoir la visite de S. Exc. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, à son siège social, rue Saint-Denis. Mgr Yelle, accompagné de M. l'abbé Conrad Bariteau, vicaire à la Nativité et natif comme lui de Saint-Rémi, a été accueilli dans le grand salon par Mgr Georges Le Pailleur, P.A., aumônier général, par les membres de l'exécutif et tout le personnel.

M. Rodolphe Bédard, président général, en lui souhaitant la bienvenue, lui a dit: "Excellence, votre visite nous honore et honore la maison paternelle des Artisans canadiens-français. Je suis heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue. Nous avons déjà eu l'honneur de recevoir des membres de l'épiscopat et l'été dernier nous avions l'incommensurable honneur de recevoir l'archevêque de Paris, Son Em. le cardinal Verdier, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, à laquelle vous appartenez vous-même. Nous sommes une institution canadienne-française et catholique, nous nous occupons du relèvement moral et économique de nos compatriotes et votre visite nous encourage à accomplir intégralement notre mission."

S.E. Mgr Yelle a répondu:

"Je vous remercie de vos bonnes paroles, M. le Président. Je connaissais depuis longtemps les Artisans, mais je reste surpris aujourd'hui de vos bureaux centraux. Je m'en réjouis de tout coeur, car dans les temps présents nous avons tant besoin d'unité d'acion entre la hiérarchie et les laïques. Nous avons besoin de toutes nos forces nationales et je compte les Artisans canadiens-français au premier rang. Dans le diocèse de Saint-Boniface, vous avez une succursale; je me réjouis de conserver et d'accroître nos relations par cette succursale et je compte sur le concours de tous ses membres. Si votre société est un précieux secours pour la province de Québec, à plus forte raison pour les provinces de l'Ouest, où nous sommes noyés et où nous avons besoin de plus de cohésion dans les préoccupations de nos intérêts religieux".

Mgr Yelle termina en espérant que sa visite ne sera pas la dernière et en réclamant le secours des prières de tous les Artisans.

M. Bédard, en montrant son personnel, fait remarquer que les Artisans sont une des rares sociétés qui n'ont pas congédié d'employés ni réduit de salaires pendant la crise; elle les a augmentés même.

Mgr Yelle, avant de visiter toute la maison, a signé le livre d'or de la société après y avoir écrit les mots suivants: "Que Dieu bénisse l'oeuvre des Artisans canadiens-français pour le plus grand bien de la patrie et de la religion. C'est le souhait de celui qui va dans l'Ouest essayer de faire un peu de bien et qui admire l'esprit qui anime les Artisans".

Mgr Yelle fait des ordinations à Montréal

Montréal. — Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, a conferé les ordres sacrés dimanche matin, dans la chapelle du grand séminaire de Montréal, à plus de trente religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, qui sont ses anciens élèves pour la plupart.

LA VIE AU COLLEGE

A l'Auditorium

Lundi matin, nos universitaires se joignaient eux étudiants de l'Université et des collèges affiliés pour entendre, à l'Auditorium, un orateur tout spécial, l'honorable R.B. Bennett. Matinée agréable. Tous ont pu constater que le Premier Ministre du Canada connait les jeunes, qu'il sait leur causer, au besoin, leur lancer un appel.

Confiance soutenue, forte! c'est l'appel. "L'homme qui n'a point surmonté de revers ne parvient pas au vrai succès", a dit le Premier Ministre, et même si nous devons débuter dans la vie à un combre tournant, n'hésitons jamais! Leçon dont il faudra se souvenir, un jour prochain.

Tournoi

Fort pris au dépourvu quand la bise fut venue, les officiers des jeux se saisirent de la première belle journée pour le Tournoi annuel. Jeudi, beau temps, bien qu'un peu froid; point de risques, on eut le tournoi. Acclamations fébriles!

Vite, les coureurs ont tôt fait de se changer, d'enfiler leurs légers maillots, de chausser leurs souliers de course. Le vent qui caresse les membres puissants des rivaux ne semble pas très apprécié: ils grelottent. Ils courent cependant, se débattent, sautent par ci par là. Bref, une orgie sportive qui rend plus légers les cerveaux, mais les muscles infiniment plus raides. Et comme le dortoir est un sanctuaire respecté après pareille journée!

Le Rév. Père Bourque

Alité depuis deux mois à l'hôpital de St-Boniface, le R.P. Bourque est en voie de rétablissement complet. On croit que dans quelques semaines il pourra revenir parmi nous. Bonne nouvelle! car de grandes causes réclament de grands ouvriers.

Prochaine séance

Mardi soir, le 24 octobre, à 8 h. 30, dans la salle du Collège, séance de menvenue offerte à Son Excellence Mgr Yelle. Invitation très cordiale à nos amis et à tous les parents de nos élèves.

Soeur Couture

Soeur Couture, née à la Baie des Chaleurs le 24 juin 1855, arriva à St-Boniface en 1880 pour visiter un frère qu'elle affectionnait beaucoup et auquel elle s'intéressait tout particulièrement. Le 30 juillet 1881, elle entrait au Noviciat et le 23 novembre de la même année, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Taché, elle prenait le saint habit à la cérémonie que présida Sa Grandeur à la Maison Provinciale de St-Boniface. Elle fit profession le 25 novembre 1883, à la cathédrale, encore en présence de Mgr Taché. Elle enseigna quelques années au pensionnat de St-Boniface, puis, de 1886 à 1896 à l'Académie Provencher, comme l'une des trois Fondatrices d'alors et elle s'y dépensa sans compter. Grandement estimée de ses élèves qui, plus tard, continuèrent à la visiter et reçurent d'elle, toujours, le plus aimable accueil. Active et entreprenante, mais d'une santé plutôt délicate, elle eut souvent à se faire violence pour s'acquitter de son rôle d'institutrice qu'elle remplissait quand même avec une grande bonté et cet intérêt qui incline le coeur de l'enfant au bien. Charitable envers tout le monde, mais charitable avec discrétion, elle sut conserver chez ses nombreux élèves et protégés, le plus reconnaissant souvenir. Sous ses dehors sévères, Soeur Couture cachait une âme sensible, affectueuse et forte. Dans les épreuves et les autres souffrances morales, son coeur resta sans défaillance, soutenu constamment par l'esprit de foi le plus vivace.

De 1897 à 1933, elle demeura à Montréal mais tout son coeur est à St-Boniface—en être éloignée fut toujours pour elle, un grand sacrifice qu'elle offrit au Bon Dieu pour le bien d'âmes chères.

Retenue longtemps à l'infirmerie de la Maison-Mère par la souffrance, elle aura bien mérité de Celui qui donne le repos éternel aux âmes vaillantes.

Elle s'éteignit paisiblement le 3 octobre, âgée de 78 ans, 3 mois, 9 jours et de religion, 51 ans, 10 mois, 10 jours.

R.I.P.

L'Empire britannique doit devenir une puissance spirituelle

Ottawa—A un déjeuner qui a marqué le congrès annuel de la Canadian Chamber of Commerce, le président de l'institution, M. John W. Ross, de Montréal, a exprimé l'opinion que l'Empire britannique, pour subsister, ne doit pas demeurer une puissance commerciale et industrielle, mais doit entrer dans la sphère intellectuelle, devenir "une chambre de compensation des idées". M. Ross a dit que l'Empire a été successivement colonial, puis maritime, qu'il est présentement aéronautique, qu'il deviendra intellectuel et qu'il finira peut-être par devenir spirituel.

M. Adrien Potvin, membre de la Commission du Service Civil

Nous avons déjà annoncé la nomination de M. Adrien Potvin, traducteur en chef des débats français au Sénat, comme membre de la Commission du Service civil.

Le nouveau commissaire est né le 5 avril 1878, à Sainte-Anne de La Pocatière, comté de Kamouraska. Il a fait ses études commerciales et classiques au collège de Sainte-Anne et a obtenu le titre de bachelier ès lettres de l'université Laval de Québec. M. Potvin a étudié le droit pendant une couple d'années, puis s'est dirigé vers l'Ouest. Il a obtenu le degré de bachelier ès-arts de l'université du Manitoba. Dans l'Ouest, il a fait du journalisme, de l'immeuble, de l'assurance, puis de l'enseignement, à l'école normale de Saint-Boniface. Il fut, plus tard, inspecteur des écoles publiques du Manitoba.

M. Potvin fut commissaire des écoles de Saint-Boniface pendant plusieurs années, position qu'il abandonna en 1919. Il a aussi pris une part active, comme président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, vice-président de l'Association S.-Jean-Baptiste du Manitoba, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, membre de l'Association métisse S.-Joseph du Manitoba, et membre d'honneur à vie de l'Association des instituteurs bilingues du Manitoba, à tous les mouvements patriotiques au Manitoba.

Il vint à Ottawa, en 1919, comme traducteur des débats français du Sénat. Il fut promu, en 1926, au poste de deuxième greffier-adjoint, éditeur et traducteur en chef des débats français du Sénat.

M. Potvin a épousé, en 1906, Rébecca Lachance, de Saint-Norbert, Manitoba, soeur du Dr Lachance. De ce mariage sont nés trois fils et une fille: MM. Alfred Potvin, chimiste, de Québec; Roger, étudiant en chimie industrielle, à Québec; Jean-Albert, étudiant au collège S.-Alexandre d'Ironside, et Mlle Jeanne d'Arc Potvin, d'Ottawa.

Sur rapport d'un comité parlementaire, la Chambre des communes, à la dernière session fédérale, a ordonné la réorganisation de la commission du service civil. Depuis, le commissaire Newton MacTavish a été remplacé par M. Charles Bland, et le commissaire J.-Emile Tremblay, par M. Adrien Potvin. Le président, l'hon. Dr W.-J. Roche, restera en fonctions encore quelque temps.

Le terme d'un commissaire du service civil est de dix ans, et son traitement de $6,000 par année.

Quatre candidats dans McKenzie

Saskatoon — Quatre candidats ont été inscrits pour l'élection, le 23, d'un député de McKenzie aux Communes, en remplacement de l'ex-député progressiste Milton-N. Campbell, maintenant membre du bureau des tarifs douaniers. Ces candidats sont: M. S. Edgar, de Buchanan, conservateur M. J.-S. McMillan, de Wadena, libéral; M. L.-P. McNamee, de Kelvington, candidat du front unique; l'ex-juge Louis St. George Stubbs, de la "Commonwealth Co-operative Federation".

M. Beatty nous admire

Montréal — Tous ceux qui reviennent de l'Ouest, dit M. Beatty, en reviennent avec une meilleure appréciation de l'optimisme et du courage qu'ils y ont vus. Mon voyage récent n'a fait que confirmer mon admiration pour les gens de l'Ouest.

Les questions d'améliorations dans la culture y reçoivent toute l'attention voulue. On y suit avec beaucoup d'intérêt, tout comme dans l'Est, la vaste expérience de la NRA tentée aux Etats-Unis et l'opinion des gens d'affaires est en général qu'il vaut mieux en attendre les résultats avant de tenter ici quoi que ce soit qui s'y rapproche.

S.S. Pie XI et M. Taschereau

Québec. — S. S. Pie XI vient d'accorder à M. L.-A. Taschereau une médaille d'argent. Le Souverain Pontife veut ainsi exprimer son appréciation de la délicatesse que le premier ministre a eue en envoyant un représentant officiel du gouvernement au pèlerinage de l'épiscopat canadien à Rome.

74 radios par mille personnes au Canada

Ottawa — Le Canada est à la tête de tous les autres dominions britanniques au point de vue du nombre de licences de radio émises parmi la population. Le bureau fédéral de la Statistique qui en fait rapport, a également découvert que notre pays est le cinquième dans le monde à posséder autant de radios. Il n'est dépassé que par le Danemark, la Suède, l'Angleterre et les Etats-Unis.

D'après les dernières statistiques, il y a 770,436 appareils de radio en usage au pays ou une moyenne de 74.32 par 1,000 de population.

LE DANEMARK

Un petit pays bien organisé au point de vue agricole et qui donne de grands exemples aux autres

On nous demande souvent:

"Qu'est-ce qui a contribué à créer la prospérité agricole de ce pays?"

A cela, nous répondons invariablement: "C'est d'abord la diffusion de l'enseignement agricole."

Il n'est pas de pays au monde qui puisse rivaliser avec le Danemark au point de vue de l'enseignement scolaire et post-scolaire, adapté aux besoins agricoles, pas de pays où la paysannerie ait une telle foi dans la science et dans le progrès.

C'est déjà là un premier facteur de la prospérité danoise.

Il en est un autre: tout un ensemble de lois tutélaires qui ont favorisé l'accession de la propriété.

L'Etat au moyen de larges subventions, a encouragé la mise en valeur des landes et terres incultes puisque, de 1886 à 1920, la surface des terres cultivées a quasi doublé.

Pour étendre la propriété au plus grand nombre, la loi du 23 mars 1899 prévoit, pour les ouvriers agricoles, des prêts, au taux de 3%, des 90% du capital nécessaire pour acquérir une exploitation agricole. Il suffit que l'emprunteur justifie avoir été pendant cinq ans ouvrier agricole, ou puisse être assimilé à un paysan.

Cette assimilation a été prévue par une loi de 1904 pour diverses catégories d'ouvriers, et cela dans un très large esprit.

Ces dispositions bienveillantes ont provoqué, après dix-huit ans d'application, la création de 9,114 petites exploitations pour une valeur de 350 millions de couronnes, chiffres constatés en 1917.

La couronne est la monnaie en cours au Danemark. Au pair, elle vaut 27 sous et une fraction.

En 1919, interviennent des lois agraires qui s'attaquent aux majorats, ces grandes propriétés des familles nobles, domaines inaliénables, indivisibles, transmis par droit d'aînesse.

On oblige les seigneurs à verser d'abord 25 à 30% de leur capital, puis, ensuite, à céder, contre indemnité, un tiers de leur terres, pour être transformées en petites propriétés.

A ces nouveaux propriétaires, on ne demande que le versement annuel de l'intérêt de la valeur du sol. Pour les aider à construire des bâtiments, on leur consent des prêts jusqu'à concurrence de 9,000 couronnes dont 1,000 couronnes sont exemptes d'intérêts.

Aussi, de 1919 à 1931, au bénéfice de ces lois agraires, on crée 4,227 fermes d'une superficie totale de 117,000 arpents.

La coopération est une autre composante de la prospérité de l'agriculture danoise. Les coopératives laitières exportent 90% de la fabrication du beurre. Les abattoirs coopératifs exportent pour 3 milliards 400 millions de couronnes de viande de porc. En 1929, des coopératives ont importé plus d'un milliard de couronnes d'aliments concentrés.

Rappelons que toutes les exportations sont contrôlées au départ par des inspecteurs officiels qui n'appliquent l'estampille gouvernementale que sur des denrées irréprochables. Aussi, font-elles prime sur tous les marchés.

On voit donc que c'est grâce à la science, à la coopération, à une remarquable organisation, que le Danemark, nation de petits propriétaires, tient la tête, dans le monde entier, au point de vue du progrès agricole.

Le courrier du président

Comme toute chose au monde, la N.I.R.A. (National Industrial Recovery Act) a son côté humain. Un déluge de lettres écrites par de gros employeurs des Trade-Unions, des banquiers et des centaines d'hommes et de femmes de la rue, submerge le président Roosevelt.

Certaines sont un charabia de mots estropiés. D'autres discutent pertinemment les buts de la campagne. D'autres, enfin, cherchent à faire de Roosevelt leur confesseur et lui demandent de résoudre leurs difficultés personnelles.

Une femme, travaillant dans les tissus, écrit au président qu'elle ne touche qu'une livre sterling par semaine, et qu'elle doit laver son linge pendant la nuit pour joindre les deux bouts. Son employeur prétend que le plan de Roosevelt est anticonstitutionnel. "Que faut-il faire?" demande-t-elle. On le lui dira.

Un nègre, cuisinier dans une plantation de la Caroline du Sud, écrit: "Je vous soutiens, et je serais heureux de cuire pour vous quelques poulets."

Dans un institut de beauté de Milwaukee, des femmes travaillent pour 1 livre sterling par semaine; elles demandent au président de faire quelque chose pour leur profession.

Le concierge d'une maison de Chicago voudrait savoir le code qui le régit.

"Je travaille 24 heures par jour, et sept jours par semaine, écrit-il. J'espère bientôt entendre parler de vous."

"Je n'ai encore jamais écrit à un président, et j'ai si peur que je vais vite brusquer cette lettre avant d'être à bout de mes nerfs", écrit une femme d'Akron, Ohio.

Un homme de Californie prie M. Roosevelt de transmettre ses amitiés à quelqu'un.

Un autre lui raconte ce qu'il éprouve à la mort récente de sa femme.

Des milliers de femmes finissent leur lettre ainsi: "Que Dieu vous bénisse, Monsieur le Président," et le supplient de prendre garde à sa santé car "nous avons tant besoin de vous."

Il sera répondu à toutes ces lettres.

"Pour une âme, tout est dans ces deux mots, oui ou non, je veux ou je ne veux pas."

Mgr KEPPLER.

Le Collège d'armes de la noblesse à Québec

Québec — M. Antoine-C. Taschereau, comptable en chef de l'Assemblée législative et secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Québec, vient d'être nommé membre du Collège d'armes de la noblesse, institution mondiale qui maintient dans tous les pays où il y a des familles nobles les traditions ancestrales.

Le Collège d'armes de la noblesse est l'héritier de l'ordre séculaire du temps des Francs et des Germains. Au Canada ses officiers sont les suivants: Chancelier honoraire, le colonel Lord Dorchester; chancelier, le baron de Longueuil; hérault-maréchal, col. W. Bryant; régisseur général, colonel E.-F. Wurtele; doyen de la Cour seigneuriale, M. Alain Joly de Lotbinière, seigneur de Lotbinière.

Le Collège d'Armes de la noblesse a décidé de fonder à Québec, une Cour seigneuriale, qui sera une section du Collège, et dont ne peuvent faire partie que des descendants de familles nobles et des seigneurs.

M. C.-A. Taschereau est le premier Canadien français à faire partie de la Cour seigneuriale de Québec, et il y siègera au double titre de chef de la branche aînée de la famille Taschereau, qui fut anoblie par les rois de France, et de chef de trois des principales seigneuries du district de Québec.

AU SACRE-COEUR

Société St-Jean-Baptiste

A la réunion de dimanche dernier, les membres ont adopté plusieurs motions qui ont leur importance. La première, très importante, modifiait la date des réunions: elles auront lieu les troisièmes lundis de chaque mois. Ceci n'est qu'à titre de changement temporaire pour voir si les membres se rendront en plus grand nombre. Donc, les deux prochaines réunions auront lieu les troisièmes lundis de chaque mois à partir de novembre. Que ceux qui préfèrent tenir les assemblées le soir fassent tout leur possible et avertissent leurs amis du changement!

La seconde motion avait rapport au Bazar. Ici plusieurs comités furent choisis dont voici la liste des présidents: Installation, Jos. Lavoie; amusements, Hervé Sala; liqueurs, Josaphat Gauthier.

De plus on demande aux membres de la Société de réserver la soirée du 16 novembre. Il y aura souper intime dans la salle, et il paraît que les Chevaliers de Colomb se joindront à nous pour l'occasion. Il faut que la Société soit bien représentée... les dames en charge vous promettent un repas sans pareil.

Nos amateurs de crosquet se réjouiront d'apprendre que M. J. Gagnon est à organiser un concours. Plusieurs joueurs ont déjà donné leur nom, parmi lesquels on compte le champion de l'an dernier et des ex-champions. Dépêchez-vous à être du nombre en donnant votre nom à l'organisateur du concours ou à M. Josaphat Gauthier.

A.C.J.C.

Notre cercle Sacré-Coeur a changé ses officiers pour le nouveau terme: Président, Hervé Sala; vice-président, Laurier Régnier; secrétaire, Louis Sala; sec.-correspondant, Georges Bruyère; trésorier, Denis Belair; conseillers, Léopold Comeau et Josaphat Gauthier.

Le nouveau comité doit se réunir sous peu pour déterminer le programme d'étude et rédiger un plan d'action pour l'année.

Partie de cartes

Notre choeur de chant, qui se dévoue toujours pour notre paroisse, a remporté un franc succès avec sa partie de cartes. Le public a répondu fièrement à l'appel de la semaine dernière et le comité de la chorale tient à remercier de tout coeur. Le bon exemple donné par nos enfants d'école semble porter d'heureux fruits.... espérons que toutes les parties de cartes à venir seront aussi encourageantes.

M. Denis Belair, maître de cérémonie, annonçait l'atout. La chorale figura au programme avec deux choeurs qui surent plaire agréablement. L'ensemble était parfait, et le crédit en revient à Mme Geo. Laflèche. Ne passons pas sous silence Mme Louise Thibault, l'accompagnatrice modèle.

Suit la liste des gagnants: Whist, Mlle Jeannette Blanchard, 150; Mlle E. Pelletier, 97; M. Dugas, 136; M. C. Martin, 91.

Bridge, Mme Hébert, 1214; Mme Geo. Laflèche, 343; M. Chouinard, 1303; M. H. Bédard, 300.

Enfants de Marie

Nos demoiselles croient dans le changement, et elles font bien. Les changements sont nécessaires et en même temps permettent à celles qui étaient à la tâche de se reposer un peu. Il n'y a rien comme du sang nouveau dans un comité pour faire prospérer une organisation. Les demoiselles sortant de charge ont droit à nos remerciements pour le travail qu'elles se sont imposé pendant l'année terminée, et le nouveau comité, à toutes nos félicitations.

Une association d'Enfants de Marie, si elle est organisée avec soin, peut bouleverser une paroisse dans le bon sens du mot. Le nouvel exécutif semble décidé à faire du travail et Dieu sait s'il y en a à faire dans une paroisse. Nous lui souhaitons tout le succès auquel il a droit. Voici la liste complète de l'exécutif:

Présidente, Lucienne Potvin; vice-présidente, Jeannette Blanchard; secrétaire, Louise Guertin; conseillères, Jeanne Belair, Yvonne Léger et Juliette Villeneuve.

Dimanche le 22 courant

La série de parties de cartes se continue avec entrain. Cette fois, ce sont Mmes Messier et E. Morin qui vous invitent. Inutile d'en dire plus long à ce sujet, vous connaissez les organisatrices et savez à quoi vous attendre...

"Poil de Carotte", chef-d'oeuvre de l'écran français, que plusieurs attendaient depuis longtemps, sera à l'affiche au "Province" dimanche. La représentation de l'après-midi permettra aux fervents de la série d'être présents quand même au rendez-vous de dimanche soir, dans notre salle paroissiale.

Tableau d'honneur pour le mois de septembre

Grade X — Thérèse Rhéaume, Françoise Bélair.

Grade IX — Annette Poirier, Germaine Rousseau.

Grade VIII — Yvonne Désautels, Yolande Bourbonnais.

Grade VI — Marcel Gorman, Jeanne d'Arc Joyal.

Grade V — Léo Durand, Gilles Perras.

Grade IV — Marguerite Louis, Marcel Lafleur.

Grade III — Hélène Joyal, Henri Durand.

Grade II — Eileen Sturtridge, Roland Bélair.

Grade I — Jacqueline Coté, André Gauthier.

Cours Préparatoire — Alfred Potvin, Pauline Milette.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Elle les recommande aux femmes fatiguées

Cette femme de l'Alberta est très enthousiaste des Pilules Dodd pour les reins.

Mme A. M. Gaetz en fait usage pour le mal de dos et les nerfs épuisés.

Faith, Alta. — 16 octobre (Spéciale) — "Je prends des pilules Dodd pour les reins depuis quinze ans et les trouve d'un grand secours," écrit Mme A. M. Gaetz, résidant ici. "Elles sont bonnes pour le mal de reins et les nerfs épuisés et j'en prends régulièrement quand je suis occupée et travaille fort. Je les recommande à toutes les femmes qui se sentent fatiguées quand elles travaillent dur."

Des milliers d'autres femmes rendent le même témoignage. Elles ont essayé les Pilules Dodd et les ont trouvées efficaces, car elles sont incomparables comme tonique et remède domestique. Quand vous vous sentez fatiguées, surmenées, épuisées, il y a tout à parier que vos reins sont en mauvaises conditions. Les Pilules Dodd ont édifié leur réputation comme remède des reins par le soulagement qu'elles procurent.

Ne tardez pas, prenez des Pilules Dodd.



Lawrence Tibbett, le plus fameux baryton de l'univers, qui donnera un récital de chant à l'Auditorium de Winnipeg vendredi 27 octobre, sous les auspices de la Série de Concerts de Célébrités.

WINNIPEG

A la Claire Fontaine

Irradié par CKY et le réseau de l'Ouest de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, mardi le 24 octobre à 7 heures, sous la direction de Marius Benoist.

1. Entrée des Clans du Ballet de "Henry VIII" .... Saint-Saëns
   L'Orchestre
2. Choeur des Magnanarelles de "Mireille" .... Gounod
   Ensemble vocal féminin
3. Air de Ballet des Scènes Pittoresques .... Massenet
   L'Orchestre
4. Choeur des Philistines de "Samson et Dalila" .... Saint-Saëns
   Ensemble vocal féminin
5. Andante du Ballet Egyptien .... Luigini
   L'Orchestre
6. "Prendre mari" des "Armaillis" .... Doret
   Ensemble vocal féminin
7. Finale de la Symphonie en Mi bémol majeur .... Mozart
   L'Orchestre

"Poil de Carotte"

Le célèbre film français "Poil de Carotte", tiré de la pièce de Jules Renard, sera donné dimanche prochain, au théâtre "Province", sous les auspices du Cercle Molière. Représentations à 2 h. 30 et à 8 h. 30.

On n'est admis que sur carte d'invitation. On peut s'en procurer à l'Imprimerie de la "Liberté" à Saint-Boniface et à la Librairie Kéroack à Winnipeg.

Réception en l'honneur de Lily Pons

Une charmante réception a eu lieu dimanche après-midi, au domicile de Mme J.H. Bourgouin et sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, en l'honneur de la grande cantatrice française, Lily Pons.

La salle était décorée d'une profusion de roses talisman, de palmes et de fougères. La présidente de la Fédération, Mme E.T. Etsell, recevait avec Mme Bourgouin.

Une magnifique gerbe de roses "American Beauty" fut offerte à Mlle Pons, au nom des membres de la Fédération, par Mme Etsell. La gracieuse artiste remercia fort aimablement.

La table de thé, recouverte d'une nappe de dentelle Cluny, était ornée d'un superbe vase Sheffield contenant des chrysanthèmes blancs et jaunes, et de candélabres Sheffield avec bougies jaunes d'un effet très chic et discret.

Ont servi le thé tour à tour au cours de l'après-midi: Mmes James E.P. Prendergast, E. La Berge, Ernest Guertin, H. Cottingham, Roger Goulet, J.C. Lavoie, assistées de Mmes Alex. Bernier, T.L. Farley, J.B. Poitras, Horace Morier, Henri D'Eschambault, W.M. Hamilton et Mlle Bourgouin.

Les organisatrices de cette réception étaient Mmes John Caswell Davis, Léon Bénard et Mme Cyrille Muller.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Il y aura réunion des membres de l'Exécutif lundi prochain, chez Mme Henri D'Eschambault, rue Masson.

Cercle Molière

Après quatre mois de vacances, le Cercle Molière reprendra ses activités samedi le 21 octobre à 8 h. 30 du soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb, no 322, rue Main.

Mme E. Chauvière, présidente du Cercle, fait appel à tous les membres ainsi qu'aux amis intéressés à l'art littéraire dramatique de langue française à prendre part aux soirées mensuelles.

Le programme de samedi comprendra une causerie compte-rendu sur le Cercle Molière en général par M. Louis-Philippe Gagnon. Mme Georges Laflèche, organisatrice des programmes mensuels, a aussi préparé une partie musicale très intéressante.

Le Cercle Molière, qui commence sa saison avec des idées nouvelles, fait appel à tous ceux qui veulent s'intéresser à l'art dramatique.

PETITES NOTES

Mme Emilie Paillé et sa famille remercient bien sincèrement les parents et les amis qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort du R.P. Paillé, O.M.I.

* * *

Mme Albert Millier est retournée à Fisher Branch, après avoir passé deux semaines en visite chez sa mère, Mme C. Pacaud.

* * *

Mlle Alice Lemoine, de Sainte-Agathe, passe quelque temps en ville.

* * *

Réception en l'honneur de l'hon. A. Préfontaine

L'hon. Albert Préfontaine était l'hôte d'honneur à une réception intime, mercredi soir, au domicile de sa fille, Mme Eugène Turenne, à l'occasion de son 72e anniversaire de naissance. Etaient présents: Hon. Albert Préfontaine, M. et Mme Georges Préfontaine, M. et Mme Edmond Préfontaine, M. et Mme Antoine Préfontaine, M. et Mme Armand Péloquin, M. et Mme Charland Prud'homme, M. et Mme Wilfrid Royal, M. et Mme Lucien Lafrance et M. Georges Rénuart.

* * *

Mme Cyril Muller est de retour d'un voyage à Chicago et à Détroit, où elle a visité ses parents, M. et Mme P. Brault.

* * *

M. et Mme Wilfrid Royal sont de retour de leur voyage de noces à Chicago et habitent Suite 6, App. Pullmer, rue Nassau.

* * *

M. et Mme Louis Girouard, de Somerset, annoncent les fiançailles de leur fille, Anna, avec M. Louis Thévenot. Le mariage aura lieu prochainement.

De l'utilité des mélos

On sait que le général Adrian qui vient de mourir fut le créateur du casque des poilus, mais ce qu'on sait moins, c'est comment vint l'idée au général Adrian de concevoir la coiffure protectrice qui sauva la vie à tant de combattants. Il nous le conta lui-même peu après l'armistice.

— C'est, nous dit-il, en assistant à un sombre mélo à l'Ambigu et en voyant des soldats de l'ancien régime se flanquer de grands coups d'épée qui glissaient et résonnaient sur la "bourguignotte" d'acier, dont ils étaient coiffés, que plus tard je songeai à créer le casque d'infanterie.

"Je me dis que les projectiles et les éclats arrivant sur un certain angle pouvaient eux aussi glisser, parfois, sur les bords du casque."

Ce que le général Adrian qui était la modestie même n'ajoutait pas, c'est que la proportion des blessures à la tête, presque toujours mortelles, qui était de 25 à 30% au début de la guerre de tranchées tomba à 1% après l'adoption du casque.

Combien de survivants de la grande guerre en sont redevables au général Adrian!

Moscou. — Déjà grande, la tension des relations entre le Japon et la Russie a été accentuée par suite de l'arrestation, dans le Mandchoukouo, de deux fonctionnaires soviétiques du chemin de fer de l'Est chinois.

* * *

Mieux en tout point

Le Dr F. R. Ross de Sandusky, Ohio, écrit: "Depuis que j'ai pris une bouteille d'essai de Novoro, je peux mieux manger, mieux dormir et je vais mieux en tout point." C'est ce qu'ont expérimenté des milliers de personnes qui emploient cette fameuse médecine faite de plantes. Son action bienfaisante sur les fonctions des organes de digestion et d'élimination aide la nature à restaurer la vigueur d'une bonne santé. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez à Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.